

specif

64

Décembre

2010



*Interview de Philippe Baptiste
L'apprentissage automatique
Les journées Specif 2010*



*Le congrès 2011
Les événements*

Rappelons que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour nous simplifier la tâche, nous demandons que les documents nous soient fournis de préférence sous forme électronique (word ou rtf de préférence, à la rigueur latex, envoyés à christian.carrez@polytechnique.org ou à christine.crochepeyre@cnam.fr) en nous précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez et Christine Crochepeyre,
rédacteurs en chef.

Table des matières

Éditorial	5
Printemps pédagogiques de mai 2010 : Bilan du questionnaire sur les Écoles Doctorales	7
CNU 27 - Promotions de l'année 2010	9
Nouvelles de la section 07 du CoNRS	13
Procès verbal de la Session de printemps, 26 au 30 avril 2010	13
Procès verbal de la session d'automne, 25 au 29 octobre 2010	17
Instance nationale pour la Prime d'Excellence Scientifique 27^{ème} section : Informatique	
Compte rendu de la session 2010	23
Complément d'informations	25
Journée recherche du 29 septembre 2010 à l'Université Paris Dauphine	27
Interview de Philippe Baptiste Directeur de l'INS2I	33
Quelle place pour l'Apprentissage Automatique ? Interview d'Antoine Cornuéjols et Laurent Miclet	37
Résultats du Prix de thèse 2010	41
Assemblée Générale Ordinaire	43
Convocation	43
Procédure de vote pour les élections au Conseil d'Administration	44
Liste des candidats au conseil d'administration de Specif	46
Programme prévisionnel du congrès SPECIF 2011 à Grenoble	51
Annonces	53
Événements planifiés	53
Informations pratiques sur des URL intéressantes	54
Livres proposés à Specif	55
Fonctionnement de l'association	57
Calendrier des réunions	57
Compte rendu du CA du 1 ^{er} Avril 2010	57
Compte rendu du CA du 3 juin 2010	59
Compte-rendu du CA du 7 juillet 2010	60
Compte rendu du CA du 7 octobre 2010	62
Bulletin d'adhésion	64
Les correspondants Specif en 2010	65

par Hervé Martin Président de Specif

Cet édito du bulletin de décembre est donc pour moi le dernier en tant que président de SPECIF puisque je me dois de quitter cette fonction afin de me consacrer pleinement à mes nouvelles responsabilités au LIG. Ma participation au CA de Specif et notamment mon action en tant que Président restera une formidable expérience à laquelle j'ai pris beaucoup de plaisir. J'espère avoir contribué au mieux au développement de Specif tant j'ai pu mesurer son importance au fil de ces années.

Notre association est promise à un bel avenir, j'en suis intimement convaincu ; et j'en veux pour preuve le rôle précieux que SPECIF a joué ces dernières années en favorisant le débat et en s'impliquant dans des dossiers complexes tels que la création de l'institut informatique, ou l'introduction de l'enseignement de l'informatique dans les lycées.

Progressivement, la stature de SPECIF a ainsi rejoint celle d'une Société Savante tant dans ses activités que dans la reconnaissance que lui accordent la communauté et les associations « sœurs ». Cette évolution du rôle de SPECIF vers celui d'une société savante paraît donc en cohérence avec les activités menées mais lui confère de nouvelles responsabilités. Ainsi, situer pleinement SPECIF en tant que Société Savante constitue sans aucun doute un des prochains défis à relever. Et forte du soutien des unités de recherche et d'enseignement, SPECIF est tout à fait armée pour y répondre.

Assurer cette évolution de SPECIF tout en préservant les valeurs qu'elle a toujours défendues reviendra donc au prochain CA de Specif et à son nouveau président dont l'élection se tiendra en février. Pour assurer la transition entre les deux mandats, je remercie chaleureusement Pierre Lescanne d'avoir accepté de redevenir pour quelques mois le président de Specif.

Le dernier mot de cet édito sera pour les adhérents de Specif dont le nombre a significativement augmenté ces dernières années. C'est grâce à eux que la vie de SPECIF peut être riche et intense et je suis heureux de poursuivre mon implication dans Specif en redevenant simple adhérent.

Rendez-vous donc à Grenoble pour le congrès 2011 !

Bonne lecture !

Printemps pédagogiques de mai 2010 : Bilan du questionnaire sur les Écoles Doctorales

Pour compléter le compte rendu de notre journée pédagogique, paru dans la dernière lettre de septembre 2010, voici une analyse des réponses au questionnaire envoyé aux responsables des écoles doctorales.

Suite aux restructurations qui touchent actuellement le paysage de la recherche et de l'enseignement, la structure et le rôle des écoles doctorales ont fortement évolué. Specif a souhaité permettre à la communauté d'échanger sur ces thèmes, afin de mesurer l'impact des réorganisations, de comparer les solutions mises en place dans les différentes universités, et de cerner les points positifs et les problèmes. Pour lancer le débat, un questionnaire a été proposé aux responsables d'écoles doctorales, afin de faire un état des lieux de ce qui existe et des problèmes rencontrés.

13 ED ont répondu à ce questionnaire, réparties sur tout le territoire, et issus d'établissements de tailles diverses.

Le contexte

Le contexte dans lequel évolue l'ED est très variable : l'école doctorale peut s'inscrire dans un collège comportant une seule ED, comme dans un collège comportant 18 ED. Dans l'immense majorité des cas, les ED sont pluridisciplinaires. Les tailles sont également très diverses : de 70 à près de 900 étudiants. Les budgets par étudiants varient

en proportion de 1 à 3,8. Enfin, si toutes les écoles bénéficient d'une assistance administrative, celle-ci varie dans une proportion allant de 1 à 9,25. Les tableaux récapitulatifs peuvent être trouvés sur le site de Specif.

Les formations complémentaires

Les ED ont vocation à proposer des formations complémentaires aux doctorants, formations qui se déclinent en trois pôles : la formation scientifique, la formation à l'insertion professionnelle, et la formation générale.

- La formation scientifique semble proposée dans des volumes qui répondent aux attentes. Elle revêt diverses formes : des enseignements à prendre dans un M2 recherche, des cours thématiques (liés au domaine de la thèse), des cours d'ouverture issus d'autres thèmes scientifiques, des écoles organisées par l'ED et la participation à des écoles thématiques organisées par d'autres organismes (CNRS, INRIA...). La participation à des colloques de recherche n'est pas systématiquement prise en compte (pour

une bonne moitié des ED, cela relève du travail normal d'un doctorant que de participer à des colloques).

- En ce qui concerne la formation à l'insertion professionnelle, le volume qui lui est dévolu convient, à de rares exceptions près. Elle peut concerner aussi bien la connaissance de l'entreprise que l'enseignement supérieur. Une majorité d'ED considère la formation à la connaissance de l'entreprise comme indispensable, ce qui n'est pas le cas pour la formation à l'enseignement supérieur. L'autre point de vue est qu'il faut laisser les doctorants libres de leur choix, afin d'adapter leur formation à leur projet professionnel, qui les orientera sur l'une ou l'autre des formations. Enfin, une bonne moitié des ED organise des Doctoriales.
- La formation générale comporte systématiquement un enseignement d'anglais, sous la forme de modules dédiés, de cours dispensés en anglais, de stages intensifs, de préparations au TOEIC... Dans un bon nombre de cas, un enseignement d'une autre langue est proposé : en

premier lieu, le français pour les doctorants étrangers, puis le duo allemand-espagnol, du japonais et du chinois, et enfin, la possibilité de suivre dans tout contexte un enseignement de langues (autre UFR, Stage...). Par ailleurs, le thème « Informatique et société » n'est que peu abordé, en tout cas en tant que tel.

Relations Laboratoire-ED

Nous nous sommes ensuite interrogés sur les relations existant entre les laboratoires et l'ED. Dans l'ensemble, elles semblent plutôt bonnes, mais elles se dégradent en fonction du périmètre de l'ED : si le nombre de laboratoires rattachés à l'ED est trop important (il varie de 2 à 28), les relations se distendent, jusqu'à devenir quasi inexistantes. En règle générale, les directeurs des laboratoires participent à la vie de l'ED, là aussi, sous réserve que l'ED ne regroupe pas trop de laboratoires. Dans ce cas, les directeurs participent aux conseils de l'ED (au moins 3 conseils par an), soit en tant que membres du conseil, soit en qualité d'invités.

Les répartitions des rôles entre laboratoires et ED semblent aussi assez claires. En ce qui concerne le recrutement des doctorants et les attributions d'allocation, les laboratoires font essentiellement une sélection de candidats, et des propositions (avec un premier classement interne), l'ED finalise les choix et les attributions des allocations du ministère, parfois sur la base d'auditions. Les autres financements sont plutôt gérés par les laboratoires. L'ED s'occupe des interclassements, des répartitions des bourses entre les laboratoires, dans certains cas, elle valide les sujets et sélectionne les duos (candidat, sujet).

Pour ce qui est des jurys de thèse, le laboratoire propose le jury, et l'ED valide la proposition.

Enfin, pour ce qui concerne les relations avec les doctorants, le labo-

ratoire apparaît comme le premier recours, et l'ED comme le second. Parfois, ED et/ou laboratoires organisent un entretien en fin de première année de thèse.

Bilan

En terme de bilan, le fonctionnement des ED apparaît comme plutôt satisfaisant, même s'il est améliorable. L'impact des restructurations des formations (disparition des master recherche) ne semble pas encore clair. Enfin, pour différentes raisons : concurrence des ingénieurs, manque d'adhésion des doctorants à la préparation proposée..., une partie des ED constate que nos docteurs ne sont pas spécialement prêts à s'insérer dans le monde de l'entreprise. Mais la question inverse se pose également : les entreprises sont-elles prêtes à intégrer les docteurs ? La question est loin d'être tranchée.

Les principales forces des ED résident en leur dynamisme ainsi que dans les valeurs scientifiques locales qu'elles portent. Leur collégialité et leur souplesse sont aussi des atouts. Enfin, le fait qu'elles imposent un financement pour toute thèse, et qu'elles apportent d'une certaine façon une caution scientifique au travail du doctorant sont perçus comme autant de points positifs.

Cela étant, des faiblesses ont été également soulignées. La principale provient de la totale dépendance dans laquelle se trouvent les ED par rapport aux laboratoires, qui restent les seuls vrais acteurs du paysage scientifique, l'ED ne possède pas de politique scientifique propre, elle n'a pas d'existence autonome. Certaines ED souffrent également des lourdeurs administratives accompagnant leur fonctionnement, et si le périmètre est trop vaste, des difficultés de communication apparaissent. Le rôle de l'ED n'est du reste pas bien compris, en particulier par les doctorants qui n'y voient qu'une strate-

administrative de plus. Enfin, les ED n'arrivent pas à renforcer l'attractivité des études doctorales en particulier au niveau européen (et la France appartient à l'Europe !). Il s'ensuit un (trop) faible nombre d'étudiants, pas forcément ceux dont le profil était attendu, et donc une durée de thèse jugée trop longue. Par ailleurs, l'adjonction des différentes formations au cours des années de thèse ne peut déboucher que sur l'allongement de celle-ci !

Conclusion

En conclusion, l'ED apparaît comme un outil possédant un potentiel riche, mais qui doit être encore mûri pour atteindre réellement ses objectifs.

Annie Geniet

CNU 27 - Promotions de l'année 2010

Daniel Etiemble nous a fait parvenir la liste des promotions de l'année 2010.

Promotions à la hors classe des maîtres de conférences

Promotions Voie 1 et 2 proposées par la section (40)

Amerein Beatrice ép. Soltner	Mulhouse
Andre Yves	Lille 3
Baptiste Nadine ép. Jessel	Toulouse 2
Benharkat Aicha Nabila	Lyon INSA
Benmakrouha Farida	Rennes INSA
Blanchon Herve	Grenoble 2
Boufflet Jean Paul	Compiègne UT
Canals Gerome	Nancy 2
Charles Henri Pierre	Versailles-St Quentin
Charoy Francois	Nancy 1
Coste Sylvie ép. Marquis	Artois
Debled Isabelle ép. Rennesson	Nancy 1
Desprats Thierry	Toulouse 3
Dours Christine ép. Senac	Toulouse 3
Elkouby Judith ép. Benzakki	Evry-Val d'Essonne
Favier Eric	St Etienne ENI
Foret Annie ép. Foret	Rennes 1
Granet Vincent	Nice
Grange Marc	Lyon 2
Grison Thierry	Bourgogne
Henocque Laurent	Aix-Marseille 2
Janssen Philippe	Montpellier 2
Kays Michel	Poitiers ENSMA
Leclere Michel	Montpellier 2
Lenne Dominique	Compiègne UT
Lente Christophe	Tours
Mostefaoui Achour	Rennes 1
Nocera Pascal	Avignon
Pantel Marc Christian	Toulouse INP
Peninou Andre	Toulouse 2
Pernin Jean Philippe	Grenoble 3
Pujolle Genevieve ép. Zurfluh	Toulouse 1
Revault Joel	Bretagne Sud
Roller Joseph	Strasbourg
Soldano Henri	Paris 13

Traore Mamadou	Clermont 2
Vaudene Didier	Paris 6
Warin Bruno	Littoral
Zahzah El Hadi	La Rochelle
Zanda Marie Christine ép. Ferbus	Paris 7

Promotions Voie 1 et 2 proposées par les Etablissements (35)

Abdallah Haiscam	Rennes 2
Andonoff Eric	Toulouse 1
Anglade Sophie	Orléans
Benameur Nasser	Valenciennes
Blaive Elisabeth ép. Godbert	Aix-Marseille 2
Bongard Christine ép. Crochepeyre	CNAM
Borelli Evelyne ép. Vittori	Corse
Collavizza Helene	Nice
Debord Patrick	Toulouse 3
Desmoulin Cyrille	Grenoble 1
Devesa Nathalie	Lille 1
Durou Jean Denis	Toulouse 3
Grandcolas Stephane	Aix-Marseille 2
Guerin Jean Luc	Picardie
Guillaume Daniel	Paris 5
Hamrouni Zouhaier	Toulouse INP
Hancart Christophe	Rouen
Legrand Remi	Montpellier 2
Lemaire Benoit	Grenoble 2
Letourneux Jean-Pierre	Nantes
Mangeol Bernard	Nancy 2
Masson Michel	Paris Dauphine UT
Perna Eliane ép. Excoffier	Lyon 1
Reignier Patrick	Grenoble 1
Saidi Alexandre	Lyon EC
Schneider Raymond	Strasbourg
Simon Claude	Rennes 1
Tacquard Claudine	Tours
Teguaia Michel	Tours
Veron Pascal	Toulon
Vigneront Laurent	Nancy 2
Vincent Max	Montpellier 3

Wacrenier Pierre-Andre	Bordeaux 1
Zaroli Franco	Strasbourg
Zipstein Marc	Marne-La-Vallée

Promotions à la 1^{ère} classe des professeurs

Promotions Voie 1 & 2 proposées par la section (33)

Amestoy Patrick	Toulouse INP
Antoine Jean Yves	Tours
Benferhat Salem	Artois
Bensalem Saddek	Grenoble 1
Benslimane Abderrahim	Avignon
Beylot Andre Luc	Toulouse INP
Boudjlida Nacer	Nancy 1
Clauss Philippe	Strasbourg
Codognet Philippe	Paris 6
Collard Philippe	Nice
D Alche Florence ép. Buc	Evry-Val d'Essonne
Dousset Bernard	Toulouse 3
El Fallah Amal ép. Seghrouchni	Paris 6
El Moataz Billah Abderrahim	Caen
Galichet Sylvie	Savoie
Gandibleux Xavier	Nantes
Garette Brigitte ép. Grau	ENSIIE Evry
Gressier Soudan Eric	CNAM
Huchard Marianne	Montpellier 2
Kheddouci Hamamache	Lyon 1
Lallich Stephane	Lyon 2
Lecroq Thierry	Rouen
Li Chu Min	Picardie
Loiseau Stephane	Angers
Martin Jean Claude	Paris 11
Mesnard Frederic	La Réunion
Mosbah Mohamed Hedi	Bordeaux IP
Muntean Traian	Aix-Marseille 2
Papini Odile	Aix-Marseille 2
Petit Jean Marc	Lyon INSA
Petrot Frederic	Grenoble INP
Rigaux Philippe	Paris Dauphine UT
Sebillot Pascale	Rennes INSA

Promotions Voie 1 et 2 proposées par les établissements (29)

Amann Bernd	Paris 6
Amghar Youssef	Lyon INSA
Bertelle Cyrille	Le Havre
Bonastre Jean Francois	Avignon
Bonneu Michel	Toulouse 2
Bui Alain	Versailles-St Quentin
Carton Olivier	Paris 7
Chaumette Serge	Bordeaux 1

Cremilleux Bruno	Caen
Gaussier Eric	Grenoble 1
Germain Cecile ép. Renaud	Paris 11
Ghoudous Parisa ép. Shariat Torbagha	Lyon 1
Gleizes Marie Pierre	Toulouse 3
Hifi Mhand	Picardie
Krajecki Michael	Reims
Kuntz Pascale ép. Kuntz Cosperec	Nantes
Lucas Laurent	Reims
Martineau Patrick	Tours
Misson Michel	Clermont 1
Moukrim Aziz	Compiègne UT
Occello Michel	Grenoble 2
Olivetti Nicola	Aix-Marseille 3
Perrin Adeline ép. Nazarenko	Paris 13
Philippe Laurent	Besançon
Piechowiak Sylvain	Valenciennes
Quinqueton Joel	Montpellier 3
Simplot David	Lille 1
Tabbone Salvatore	Nancy 2
Vidal Philippe	Toulouse 3

Promotions au 1^{er} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs

Promotions Voie 1 & 2 proposées par la section (18)

Ayache Alain	Toulouse INP
Baskurt Atilla	Lyon INSA
Bouatouch Kadi	Rennes 1
Cani Marie Paule ép. Cani	Grenoble INP
Cegielski Patrick	Paris 12
Comon Hubert	Cachan ENS
Duda Andrzej	Grenoble INP
Estraillier Pascal	La Rochelle
Ganascia Jean Gabriel	Paris 6
Hao Jin Kao	Angers
Jard Claude	Cachan ENS
Mery Dominique	Nancy 1
Paruelle Marinette ép. Revenu	Caen ISMRA
Petit Antoine	Cachan ENS
Ronse Christian	Strasbourg
Rueher Michel	Nice
Sequeira Jean	Aix-Marseille 2
Souquieres Jeanine	Nancy 2

Promotions Voie 1 et 2 proposées par les établissements (7)

Aymard Danielle ép. Boulanger	Lyon 3
Chesneaux Jean Marie	Paris 6
Cordier Marie Odile	Rennes 1
Ducournau Roland	Montpellier 2

Feraud Louis	Toulouse 3
Jomier Genevieve	Paris Dauphine UT
Timsit Claude	Versailles-St Quentin

Promotions au 2^{ème} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs

Promotions Voie 3 fonctions spécifiques (1)

Ouadesselam Farid	Grenoble INP
-------------------	--------------

Promotions Voie 1 et 2 proposées par la section (2)

Pansiot Jean Jacques	Strasbourg
Quilliot Alain	Clermont 2

Promotions Voie 1 et 2 proposées par les établissements (1)

Finkel Alain	Cachan ENS
--------------	------------

Nouvelles de la section 07 du CoNRS

Vous trouverez ici les compte rendus des sessions de printemps et d'automne de la section 07 du CoNRS.

Procès verbal de la Session de printemps, 26 au 30 avril 2010

La section est composée de :

Isabelle Bloch (membre du bureau), Professeur, LTCI, Paris,
 Ali Charara, PU, HEUDIASYC, Compiègne,
 Jean-Noël Chardron, Ingénieur d'études, DR15, Bordeaux,
 Christine Chevallereau, DR, IRC-CyN, Nantes,
 Maylis Delest, PU, LaBRI, Bordeaux,
 Alain Denise, PU, LRI, Orsay,
 Etienne Dombre (membre du bureau), DR, LIRMM, Montpellier,
 Pascal Dubreuil, Ingénieur de recherche, LAAS, Toulouse,
 Bruno Durand (président), PU, LIF, Marseille,
 Chantal Enguehard, MdC, LINA, Nantes,
 Jean-Luc Gauvain, DR, LIMSI, Orsay,
 Blaise Genest, CR, IRISA, Rennes,
 Marc-Olivier Killijian (secrétaire scientifique), CR, LAAS, Toulouse,
 Bertrand Mazure, MdC, CRIL, Lens,
 Stephan Merz, DR, LORIA, Nancy,
 Serge Miguet (membre du bureau), PU, LIRIS, LYON,
 Gilles Mourot, IR, CRAN, Nancy,
 Amédéo Napoli, DR, LORIA Nancy,
 Hervé Rivano, CR, I3S, Sophia Antipolis,
 Philippe Schnoebelen, DR, LSV, Cachan,
 Alexandros Tsoukias, DR, LAMSADE, Paris.
 Ali Charara, Alain Denise, Etienne Dombre, Amédéo Napoli, et Alexandros Tsoukias n'ont parti-

cipé que partiellement aux travaux de cette session. Pascal Dubreuil et Blaise Genest n'ont pu participer à cette session.

Des membres des instituts INSIS et INS2I du CNRS ont assisté à temps partiel aux travaux de la section.

Il est à noter que Maylis Delest a quitté la section après la session de printemps et devrait être remplacée (par nomination) avant la prochaine session.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- Examen des dossiers des unités de recherche associées au CNRS qui sont en renouvellement quadriennal, ainsi que les dossiers de demande de création d'unités associées ou de rattachement d'unités existantes. Dans chacun des cas, la section établit un rapport et émet un avis concernant, officiellement, « l'analyse de la prospective de l'unité dans le cadre de la stratégie du CNRS », qui est transmis, par les soins de la section, aux unités concernées.
- Nominations de directeur d'unité, intégration d'une équipe, désignation du représentant de la section pour les unités évaluées par l'AERES (vague B).
- Évaluation biennale et quadriennale des chercheurs CNRS qui reçoivent un avis sur leurs activités de recherche.
- Étude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes par la section ou l'institut d'évaluation complémentaires, des demandes de changements

d'affectation ou des reconstitutions de carrière, accueils en détachement et éméritats, recrutement sur CDD handicap.

- Autorisations à concourir aux concours CR2, CR1 et DR2 (Le concours ayant eu lieu cette année avant la session de printemps, les autorisations à concourir ont fait l'objet d'une télé-réunion lors du bureau de la session de printemps, en janvier 2010.)

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

Il est aussi rappelé que la section produit un « rapport de section » pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs et dans leur espace personnel :

<https://evaluation.dsi.cnrs.fr/eversuite/start> .

Les directeurs d'unité ont accès aux rapports de section (chercheurs et unités) dans leur espace laboratoire sur évaluation :

<https://evaluation.dsi.cnrs.fr/eversuite/start>

Par ailleurs, le site de la section est disponible à l'adresse :

<http://www.lif.univ-mrs.fr/~bdurand/cn7/>

Enfin, à l'occasion de cette session de printemps, la section a eu un entretien avec Philippe Baptiste et Pierre Guillon (directeurs scientifiques des instituts INS2I et INSIS).

1. Ouverture de la session

La section est informée du comp-

te rendu de la session d'automne 2009.

La session d'automne 2010 aura lieu du 25 au 29 octobre 2010. Le bureau de la session de d'automne se tiendra le 21 septembre.

2. Discussion avec Philippe Baptiste

A l'invitation de la section, Philippe Baptiste, directeur de l'INS2I est venu nous présenter cet institut et sa politique. Il est important de garder à l'esprit que les propos rapportés ici sont ceux de Philippe Baptiste et ne reflètent pas forcément l'opinion de la section ou de ses membres. Après son intervention, un certain nombre de questions lui sont posées par les membres de la section.

Vie et politique générale de l'Institut

Michel Bidoit rejoint l'équipe des directeurs adjoints scientifiques (avec Mokrane Bouzeghoub et Jean-Pierre Cocquerez).

L'INS2I est tourné vers les universités, et joue un rôle d'opérateur scientifique des laboratoires, qui son co-pilotés par l'université. L'informatique a toute sa place au CNRS. Un rapport de prospective va être élaboré, avec les GDR dans un premier temps, puis avec le comité national et les directeurs d'unité.

Relations avec les Unités

Le rôle du Directeur d'Unité (DU) doit être mis en avant, pour qu'il puisse vraiment mettre en place une politique scientifique de site. Une réunion par an est prévue avec les DU (et les autres tutelles), pour définir une politique d'objectifs et de moyens. L'objectif est que l'unité puisse bien expliquer ce qu'elle veut faire, et que le CNRS envisage avec le DU quels sont les moyens qu'il peut apporter pour l'aider. Le DU devrait avoir plus de liberté et plus de contrôle. Le DU doit garder un rôle central, et être un in-

terlocuteur fort aussi auprès des universités, de l'INRIA, etc. Cela suppose aussi que le travail du DU soit bien reconnu, à la fois par ses pairs et pour sa carrière, de même pour les directeurs adjoints. Dans trop de cas, le DU s'occupe uniquement du fonctionnement régulier du système, et il faut donc encourager toutes les unités à avoir une véritable politique scientifique. Cette idée sera testée sur un petit nombre d'unités dans un premier temps. Le CNRS intervient en mettant des moyens et des postes, de manière non uniforme entre les unités. Les laboratoires pourront exprimer plus directement leurs besoins (équipes prioritaires pour le recrutement par exemple) et le CNRS les aidera à recruter dans les années suivantes (sans pour autant afficher directement des postes fléchés). En ce qui concerne la délégation globale de gestion financière (DGGF) : il s'agit bien uniquement de gestion financière (un seul 'carnet de chèques') pour simplifier (même si les laboratoires peuvent parfois apprécier d'avoir plusieurs organismes de gestion). Mais cela ne doit pas avoir d'impact sur le pilotage de l'unité. Certaines universités ont mis de gros moyens pour pouvoir assurer cette gestion. D'autres ont besoin de plus de temps. Le CNRS a un positionnement d'accompagnement. Le soutien de base a augmenté de quelques pourcents cette année, ce qui doit être considéré comme un symbole fort. C'est un élément important pour permettre une politique de site, même si cela reste difficile actuellement, où la tendance est aux financements beaucoup plus ciblés. Les préciputs de l'ANR sont affectés essentiellement à des moyens généraux (bâtiments par exemple) jusqu'à maintenant.

Alliance Allistene

L'alliance se met en place. Un document préliminaire a circulé dans la communauté, qui doit être con-

sidéré comme un document de travail. Des groupes sont constitués, qui vont travailler à la description de ce qui va se faire en recherche dans les différents domaines, ainsi que des interactions entre les groupes. L'objectif principal de l'alliance est programmatique, avec pour mission d'interagir avec l'ANR et l'Europe pour défendre ses programmes. Un autre objectif est de viser une collaboration plus efficace entre différents organismes. Des réunions entre le CNRS et l'INRIA sont organisées pour faire évoluer le système, et des solutions devraient être proposées au ministère dans les mois qui viennent.

Concours

L'objectif est de doubler le budget de l'INS2I, et d'augmenter également le nombre de postes. Le mélange des thèmes et des affectations en fonction du rattachement principal des laboratoires a perturbé le concours. Faire des concours thématiques (sans question d'affectation) sera un grand pas en avant. L'INS2I veut mettre des postes en informatique aussi dans des laboratoires rattachés secondairement à l'Institut. Philippe Baptiste sera attentif à ce que tous les bons candidats aient les mêmes chances au moment du jury d'admission. Les laboratoires de Province souhaiteraient que les conditions de mobilité pour les concours soient aménagées suivant chaque contexte. Par exemple des laboratoires parisiens sur des thématiques proches sont vus comme un seul laboratoire de ce point de vue depuis l'extérieur de Paris. De même pour le nombre de postes. Une petite difficulté rencontrée pendant les concours vient d'une plus grande facilité à apprécier les bonnes candidatures de théoriciens que les bonnes candidatures sur des problématiques plus applicatives. Cela n'est cependant pas apparu comme une difficulté centrale, mais plutôt une question sur laquelle il faut rester

vigilant. Une autre question qui peut se poser pendant les concours est celle de l'adéquation entre les priorités scientifiques de l'INS2I et les candidats effectifs. Cela a été le cas cette année sur un des thèmes prioritaires (Grilles), pour lequel il n'y avait pas de candidat recevable au niveau du concours.

Délégations

Comme l'informatique est une discipline très universitaire, le CNRS peut jouer un vrai rôle dans les délégations. Philippe Baptiste espère pouvoir en obtenir plus, et suggère donc d'encourager les collègues à candidater. Il n'est pas favorable à une délégation pleine de 2 ans pour passer l'HDR, mais des délégations partielles pourraient être plus fréquentes. La communication auprès des candidats potentiels pourrait être améliorée.

Avenir de la section 07

Bien que la charge de travail soit très importante, il n'est pas souhaitable de la découper aujourd'hui, tant que les périmètres des instituts ne sont pas bien définis. Une discussion au niveau des instituts d'abord semble préférable.

3. Discussion avec Pierre Guillon

A l'invitation de la section, Pierre Guillon, directeur de l'INSIS est venu nous présenter cet institut et sa politique. Il est important de garder à l'esprit que les propos rapportés ici sont ceux de Pierre Guillon et ne reflètent pas forcément l'opinion de la section ou de ses membres. Après son intervention, un certain nombre de questions lui sont posées par les membres de la section.

Organisation du CNRS

La Direction des Partenariats (DPA) a disparu et est remplacée par 3 Directions – M. Ledoux quitte ses fonctions à la fin du mois d'avril. La DAE (Affaires européennes) et la DRI sont regroupées. Chaque

Directeur d'Institut est un référent en région, et y représente le CNRS (notion de Directeur Scientifique Référent) - INEE : Montpellier, Maths : Toulouse, Chimie: Lyon, IN2P3, TGE, TGI : Grenoble, INSIS: Bordeaux – Le DS s'occupe de la science dans les laboratoires, le DSR s'occupe de la coordination des forces CNRS en région (Grand emprunt, quadriennal). Le DSR s'occupe de la politique régionale.

Organisation de INSIS

Le périmètre des différents laboratoires est maintenant stabilisé, il pourra toutefois être modifié à la marge. Création de collegiums INSIS en région rapidement, cf. Lyon. Création de réseaux nationaux thématiques (il y en a 1 en cours de création autour de la robotique), avec des spécificités régionales, sur proposition du DAS – Voir le réseau des grandes centrales technologiques – Des réseaux vont être créés autour des MEMS, de la photonique (plus fort que les GDR, afin de cibler des moyens) – Cette organisation n'est pas déconnectée du grand emprunt.

Grand emprunt : rien n'est stabilisé ; les labos d'excellence (50) sont les briques des campus d'excellence. NDA : A noter que les choses ont évolué notablement depuis la session. Les GDR sont des outils essentiels, mais pas réellement coordonnés à la stratégie scientifique de l'Institut. De façon générale, action lancée pour qu'il y ait une meilleure coordination. Volonté d'une forte synergie.

4. Unités de Recherche

Après une présentation de ces formations par le (ou les) rapporteur(s), la section étudie chaque unité. Les décisions ont été systématiquement acquises par consensus lors de cette session. Un message est rédigé pour chaque unité. Il est à noter que les formations ne sont pas seulement examinées en termes de l'activité

des chercheurs qui les composent, mais aussi du point de vue de la vie collective du laboratoire. (Voir le tableau page suivante)

La section donne un avis défavorable concernant les expertises de la FRE3232 et du projet d'association porté par Schwartz. Elle donne un avis favorable aux demandes de création portées par Dulucq et Magnin.

La section donne un avis défavorable concernant 5 projets d'association au CNRS (portés par Barrat, Bulet, Courbon, Dolgui, Bouyer), 1 avis réservé (Gorce) et n'a pas d'avis concernant l'un de ces projets (Llerna).

La section donne un avis favorable à la nomination de :

- Jean-François König comme directeur du LIRMM
- Pascal Weil comme directeur du LABRI
- Gérard Assayag comme directeur de l'IRCAM
- Jean-Pierre Delmas comme directeur de SAMOVAR,
- Philippe Cinquin comme directeur de TIMC
- Jean-Michel Dion comme directeur de GIPSA-LAB
- Pierre Fraigniaud comme directeur du LIAFA
- Hazel Everett comme directrice du LORIA
- Philippe Dague comme directeur du LRI
- Patricia Bouyer-Decitre comme directrice adjointe du LSV

Elle donne un avis défavorable concernant la nomination de François Bodin comme directeur de l'IRISA et ne rend pas d'avis concernant la nomination de Guy Clerc en qualité de directeur adjoint d'Ampère.

5. Chercheurs

5.1 Evaluations

Au cours de cette session de printemps, la section avait à évaluer l'activité de 306 chercheurs. Ces

Laboratoire	Sigle	Directeur	Chercheurs 07 évalués	Décision
LAMSADE	FRE3234	Paschos	4 favorables	Très Favorable
VERIMAG	UMR5104	Halbwachs	8 favorables	Très Favorable
LTCI	UMR5141	Maitre	14 favorables, 1 différé, 2 réservés	Très Favorable
TIMA	UMR5159	Borrione	4 favorables	Très Favorable
LIRIS	UMR5205	Baskurt	1 favorable	Très Favorable
Gipsa-Lab	UMR5216	Dion	23 favorables	Très Favorable
LIG	UMR5217	Plateau	13 favorables, 3 différés, 3 réservés	Très Favorable
CREATIS	UMR5220	Magnin	2 favorables, 2 différés	Très Favorable
G-Scop	UMR5272	Frein	4 favorables	Très Favorable
IRIT	UMR5505	Farinas Del Cerro	14 favorables, 2 différés, 2 réservés	Très Favorable
LIRMM	UMR5506	Robert	18 favorables, 1 différé	Très Favorable
LIP	UMR5668	Villard	6 favorables	Très Favorable
LABRI	UMR5800	Delest	15 favorables	Très Favorable
LAAS	UPR8001	Chatila	42 favorables, 3 différés	Très Favorable
LJK	UMR5224	Cottet	4 favorables, 1 réservé	Très Favorable
IPAL	UMI2955	Racoceanu		Favorable
IRCAM	UMR9912	Vinet	1 favorable	Favorable
Génomique des microorganismes	FRE3214	Carbone		Favorable
Équipe de logique mathématique	FRE3233	Delon	1 favorable	Favorable
Ampère	UMR5005	Nicolas		Favorable
LAGEP	UMR5007	Fessi	3 favorables	Favorable
IMS	UMR5218	Fouillat	1 favorable	Favorable
Laboratoire Hubert Curien	UMR5516	Pigeon	1 favorable	Favorable
C2P2	UMR5265	Basset		Défavorable
Laboratoire JOLIOT-CURIE	USR3010	Bouvet		Défavorable
SAMOVAR	UMR5157	Becker		Réservé
TIMC	UMR5525	Demongeot	4 favorables, 3 réservés	Pas d'avis
MI2S	UMS3042	Della Dora		Pas d'avis
CMP	UMS3040	Courtois	1 favorable	Pas d'avis
Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon	UMR5672	Pinton	5 favorables	Pas d'avis

évaluations ont donné lieu à 263 rapports favorables (86%), 20 différés, 19 avis réservés, et 4 alertes.

5.2 Reconstitution de carrière

La section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire d'ancienneté pour : Ben Mokhtar, Bienvenu, Doyen, Esperet, Hildebrand, Horn, Krivine, Kuske, Lambert, Leveque, Lorini, Moretti, Rit, Sheibanyrad, Stratigopoulos, Zweigenbaum.

Il est à noter que pour 4 de ces dossiers, la section demande la prise en compte de certaines modifications. La section constate que le cas

des demi-postes d'ATER est généralement mal pris en compte par les services administratifs, car considérés comme une demi année de service au titre la recherche, alors qu'elle doit bien être comptée pour une année complète lorsqu'il s'agit d'un demi-poste sur l'année.

5.3 Intégration

La section donne un avis très favorable à l'intégration dans le corps des chercheurs d'Olivier Stasse.

5.4 Changement de section

La section donne un avis défavorable à la demande de changement

de section (de 01 vers 07) d'Olivier Chapuis.

5.5 Changement d'affectation

La section donne un avis favorable à la demande de changement d'affectation de Pierre Bessière (UMR 7152).

Procès verbal de la session d'automne, 25 au 29 octobre 2010

La section est composée de :

Isabelle Bloch (membre du bureau), PU, LTCl, Paris,

Ali Charara, PU, HEUDIASYC, Compiègne,

Jean-Noël Chardron, IE , DR15, Bordeaux,

Christine Chevallereau, DR, IRC-CyN, Nantes,

Alain Denise, PU, LRI, Orsay,

Etienne Dombre (membre du bureau), DR, LIRMM, Montpellier,

Pascal Dubreuil, IR, LAAS, Toulouse,

Bruno Durand (président), PU, LIF, Marseille,

Chantal Enguehard, MdC, LINA, Nantes,

Jean-Luc Gauvain, DR, LIMSI, Orsay,

Blaise Genest, CR, IRISA, Rennes,

Marc-Olivier Killijian (secrétaire scientifique), CR, LAAS, Toulouse,

Bertrand Mazure, MdC, CRIL, Lens,

Stephan Merz, DR, LORIA, Nancy,

Serge Miguët (membre du bureau), PU, LIRIS, LYON,

Gilles Mourot, IR, CRAN, Nancy,

Amédéo Napoli, DR, LORIA Nancy,

Hervé Rivano, CR, I3S, Sophia Antipolis,

Philippe Schnoebelen, DR, LSV, Cachan,

Alexandros Tsoukias, DR, LAMSADE, Paris.

Il est à noter qu'un siège nommé de rang A concernant l'institut INS2I est vacant à la suite de la démission de Maylis Delest. Un siège équivalent sera vacant suite à la démission de Jean-Luc Gauvain à la suite de la session d'automne 2010.

Certains membres de la section n'ont pu assister à la totalité de la session. C'est notamment le cas du Président, Bruno Durand, et la section a élu Isabelle Bloch pour le remplacer. Des membres des instituts INS2I et INSIS du CNRS ont assisté à temps partiel aux travaux de la section : Philippe Baptiste, Jean-Marc Chassery, Pierre Guillon, Luc Pronzato.

La section a voté une motion concernant l'automatisme de l'attribution de la Prime appelée d'Excellence Scientifique (PES). Cette motion fait référence à la parution du décret instituant l'automatisme d'attribution de la PES aux récipiendaires des médailles d'argent et d'or du CNRS (Arrêté du 20 janvier 2010 fixant la liste des distinctions scientifiques ouvrant droit à la prime d'excellence scientifique, JORF n°0023 du 28 janvier 2010). Voici son texte : « La section 07, même si elle propose des noms pour la médaille d'argent, est opposée à l'automatisme de l'attribution de la PES aux récipiendaires de cette médaille. »¹

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- propositions en vue des changements de grade de chercheurs ;
- étude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes de changement d'affectation ou de détachement, ou des reconstitutions de carrières ;
- étude de cas particuliers d'unités tels que des demandes de changement de directeur ou des unités que la section a souhaité

revoir (ou voir) à la suite de la session de printemps ;

- avis sur les renouvellements et créations de GDR ;
- avis sur la titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
- confirmation d'affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que désignation de leur directeur de stage ;
- avis sur les EPC ;
- examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

Il est aussi rappelé que la section produit un « rapport de section » pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs et dans leur espace personnel :

<https://evaluation.dsi.cnrs.fr/eversuite/start>

Les directeurs d'unité ont accès aux rapports de section (chercheurs et unités) dans leur espace laboratoire sur EvalCN :

<http://evalcn2.ccsd.cnrs.fr/>

Les modalités pratiques d'accès à EvalCN sont détaillées dans le document suivant :

<http://www.cnrs.fr/comitenational/cnpratique/pdf/EvalCN.pdf>

Par ailleurs, le site de la section est disponible à l'adresse :

<http://www.lif.univ-mrs.fr/~bdurand/cn7/>

Nous encourageons les chercheurs et les laboratoires à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui y sont prodigués soient correc-

¹ Les textes des motions présentes et passées se trouvent sur le site de la section

<http://www.lif.univ-mrs.fr/~bdurand/cn7/>.

tement référencés par les moteurs de recherche.

Enfin, à l'occasion de cette session d'automne, la section a eu un entretien avec Pierre Guillon (directeur scientifique de l'institut INSIS) et un autre avec Philippe Baptiste (directeur scientifique de l'institut INS2I).

1. Ouverture de la session

La section est informée du compte-rendu de la session de printemps 2010 qu'elle approuve.

La session de printemps 2011 aura lieu du 9 au 13 mai. Le bureau de la session de printemps se tiendra le 20 avril.

Les auditions pour les concours de recrutement des directeurs de recherche auront lieu du 13 au 15 avril. Le jury d'admissibilité DR suivra, les 18 et 19 avril 2011. Comme l'année précédente, le budget prévoit la possibilité de recrutements de DR externes.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés de recherche auront lieu du 21 au 25 mars 2011. Le jury d'admissibilité CR suivra, du 28 mars au 1 avril 2011.

Il est à noter que pour la première année, il devrait y avoir une présélection des dossiers des candidats auditionnés (si le décret est signé à temps). Ces présélections auraient lieu du 21 au 25 février.

2. Discussion avec Philippe Baptiste

A l'invitation de la section, Philippe Baptiste, directeur de l'INS2I est venu nous présenter cet institut et sa politique. Il est important de garder à l'esprit que les propos rapportés ici sont ceux de Philippe Baptiste et ne reflètent pas forcément l'opinion de la section ou de ses membres. Après son intervention, un certain nombre de questions lui sont posées par les membres de la section.

L'institut se félicite du résultat des **ERC Starting Grants** puisque 3

jeunes chercheurs de l'institut sont lauréats :

- Manuel Bodirsky, CR au LIX
- Thomas Colcombet, CR au LIAFA
- Véronique Cortier, DR au LORIA

Concours : l'AOC (qui ouvre le concours) devrait sortir début décembre. Il nous est pour l'instant impossible de donner précisément les chiffres mais voici des commentaires généraux. Une bonne campagne de recrutement chercheurs s'annonce avec des postes à tous les niveaux de DR1 à CR2. Un certain nombre de postes seront fléchés sur un sous ensemble de grands laboratoires stratégiques pour l'institut. Plusieurs postes de l'institut seront sur des thématiques pluridisciplinaires.

Les **réunions régulières avec les DU** se mettent en place, en téléconférences. Par exemple les réaffectations des CR2 recrutés cette année ont été discutées.

Pour les **affectations** dans les laboratoires, PB rappelle que les propositions des candidats sont bien des propositions, et que l'institut veut garder une marge de manœuvre.

Postes IR : moins bien que pour les chercheurs.

Soutien aux laboratoires : Philippe Baptiste est modérément optimiste.

Paris 7 : PPS et LIAFA sont deux très beaux laboratoires (UMR P7/CNRS) d'informatique à Paris 7, qui devraient réfléchir à un rapprochement. Il ne s'agit pas de casser quelque chose qui marche, mais de gagner en efficacité pour l'affectation des moyens. Au concours, ces deux laboratoires seront vus globalement.

Questions-réponses :

- **Quinquennat de l'AERES** : l'influence sur la section et son fonctionnement n'est pas encore claire.

- **PES** : le jury ad hoc de l'institut sera affiché. En 2010, 80 candidats (c'est assez peu, beaucoup d'autocensure). Deux niveaux de prime : 3500 euros (la majorité), et 7000 euros. Le jury a été attentif à une répartition en faveur des CRs.

- **Relations avec l'INRIA** : pas de nouveauté notable, Allistène se met en place et produit des rapports. La section est dorénavant consultée pour les demandes de créations d'équipes-projets communes (EPC) CNRS/Université/INRIA. Il existe encore une question de granularité lorsque des EPC font partie d'une UMR, la direction de l'INRIA ne souhaitant pas devenir établissement de rattachement des UMR. La position de la CPU est similaire à celle du CNRS (il y a eu par exemple une lettre d'Axel Kahn dans ce sens).

- **Découpage de la section** : il n'a pas de sens tant que les périmètres des instituts ne sont pas plus clairement définis. Scientifiquement il vaut mieux ne pas couper.

3. Discussion avec Pierre Guillon

A l'invitation de la section, Pierre Guillon, directeur de l'INSIS est venu nous présenter cet institut et sa politique. Il est important de garder à l'esprit que les propos rapportés ici sont ceux de Pierre Guillon et ne reflètent pas forcément l'opinion de la section ou de ses membres. Après son intervention, un certain nombre de questions lui sont posées par les membres de la section.

Budget 2011 : L'expérience de gestion unique intitulée « dialogue de gestion » a été démarrée avec quelques unités. Tous les départs définitifs (retraite ou autres) seront remplacés. Compte tenu des moyens supérieurs donnés aux nouveaux « petits instituts », l'INSIS aura 41 ou 42 postes de chercheurs (47 l'an

dernier) pour 26 départs. Pour la section 7, le nombre de postes sera le même que l'an dernier. Les recrutements à l'INSIS seront centrés sur le domaine SIAR (Signal-Image-Automatique-Robotique).

Promotions : DR2 -> DR1 : entre 8 et 9 au maximum (pour toute la section, tous instituts confondus). DR1 -> DRCE : 6 ou 7 pour tout INSIS (toutes les sections de l'institut). DRCE1 -> DRCE2 : 1 maximum.

Moyens financiers : Ils sont encore en cours de discussion. C'est une enveloppe globale qui sera donnée aux laboratoires en janvier (soutien de base, CDD, mi-lourds, etc.). Cela comprend aussi les BDI.

Labex : comme pour les Equipex, le CNRS donne un avis sur l'implication. Un Labex n'est pas une entité, et fonctionne par projets comme un RTRA. Il peut y avoir des équipes qui entrent et qui sortent (les Labex sont créés pour 10 ans et doivent donc pouvoir évoluer).

IRT et IED 5 IRT sont prévus pour toute la France, et 10 IED.

Bilan social : Un peu de plus de 1000 personnes + de 64 ans au CNRS. Personnel ITA : 50% qui partent à la retraite. ITA vs Chercheurs : pas assez d'ITA en 07.

Questions-réponses :

- Le DR2 recruté pour l'**Institut d'Optique de Bordeaux** a démissionné. On ne sait pas ce que devient ce poste pour l'instant.
- **Quinquennat** : la vague B n'est pas modifiée. Le redécoupage est en cours, pas encore validé. On ne sait pas ce que deviendra le comité national. Va-t-il passer à 5 ans aussi pour voir passer une fois tous les laboratoires ?
- Les **moyens du CNRS** sont globalement en augmentation (+0,8%, mais moins que l'inflation), qui se traduit sur les postes, mais pas sur les budgets des laboratoires.
- PG souhaite un **partage de la**

section en une section SIAR et une section informatique, avec l'argument que la séparation est très claire. La discussion avec la section sur ce sujet est difficile.

Il note que l'INS2I s'occupe de l'informatique et de ses interactions, et peut donc également mettre des postes en SIAR.

- **PES 2010** : les listes des bénéficiaires ne sont pas encore validées. 40 candidats en section 7 qui sont dans des laboratoires INSIS (sur 240 possibles), et 16 attributions proposées. La répartition entre CR et DR n'est pas encore validée. Les propositions ont été faites par un jury ad hoc puis un jury au niveau de l'institut. Certains laboratoires et communautés se sont censurés (en partie à cause de la contrainte d'enseignement). Il n'est pas prévu pour l'instant que la liste soit publique. Il est important de noter qu'aucun membre de la section n'a participé aux jurys ad hoc, conformément à l'engagement pris en session de printemps 2010.
- **Dialogue** à améliorer : une demande de la section. PG indique qu'il discute avec qui veut.
- **CID et interdisciplinarité** : Globalement il devrait y avoir une dizaine de postes, et il y aura aussi des promotions. Cela vient d'une volonté de la direction que les sections fassent aussi de l'interdisciplinarité. PG pense que la plupart des chercheurs sont disciplinaires essentiellement, et qu'ils mettent leur discipline au service de l'interdisciplinarité. Il y a eu des postes mis dans les sections 1, 4, etc. (qui ne dépendent pas de l'INSIS), ce qui contribue aussi à l'interdisciplinarité.

4. Réflexion et information sur les postes 2011

Il est clair que la section est déçue tant par les chiffres annoncés (et qui seront affichés début décembre) pour le concours 2011 que par

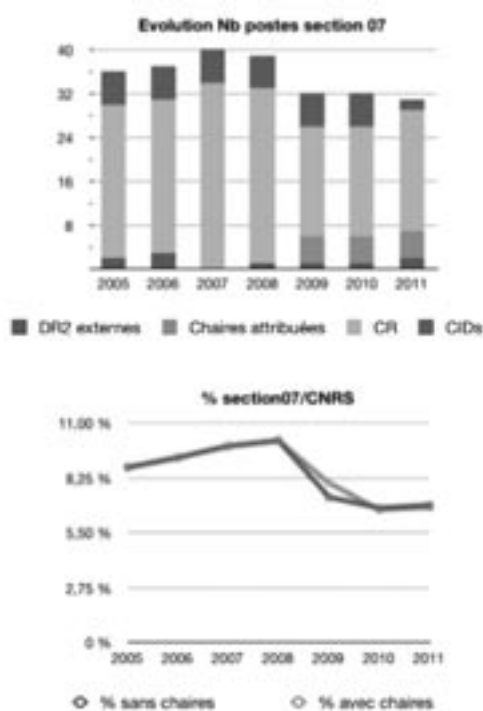
les modalités de ce concours. Contrairement aux messages qu'elle a essayé de faire passer, on peut remarquer que :

- Les recrutements en CR1 seront très faibles alors que le flot d'excellents candidats à ce niveau, et notamment venant de l'étranger, est ininterrompu. L'absence de recrutement au niveau CR1 à l'INSIS bloque un peu plus ce flux.
- Il n'y a quasiment aucun poste de CID.
- Le nombre de postes prévus en DR2 est faible, à l'inverse de ce qui était annoncé l'an dernier avec fanfares et trompettes. Et ce, en observant que la vague des recrutements massifs de CR dans le début des années 2000 commence à candidater. La section recommande cependant à tous les CR1 habilités qui ont de bons dossiers de ne pas s'auto-censurer pour se présenter au concours DR2.
- Les concours pour les instituts INS2I et INSIS risquent d'être encore compliqués à interpréter pour les candidats et difficiles à gérer pour la section.

Note : Cette année encore, il devrait y avoir environ 5 chaires CNRS-université dans la section. Les candidats en poste à l'étranger peuvent candidater sur les chaires sans avoir la qualification. Voir les articles 16 et 26 sur

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00020552216&dateTexte=&c ategorieLien=id - JORFARTI00020552278>

La section déplore que le nombre de postes mis au concours cette année soit similaire à celui des années précédentes, et même en légère baisse, donc avec une baisse significative par rapport aux années 2005-2008 tel qu'illustré par les graphiques ci-dessous. En effet, même en comptant les postes de chaires comme équivalent à 1 pos-



te de chercheur, la section a perdu depuis 2009 7 à 8 postes par rapport à 2008 (elle en perd 13 si on ne compte pas les chaires !). Après trois années de recrutements en chaires, il apparaît clairement qu'il s'agit bien là de postes de MCF disposant d'un « package » composé d'une délégation, d'une prime, et d'un budget de fonctionnement, et non pas d'un poste de CR.

La baisse du nombre de postes par rapport au nombre total de postes au CNRS est également flagrante en 2009 et entérinée depuis 2010 (en comptant les chaires ou non, la différence est infinitésimale) !

5. Promotions

Il est à noter que, dans l'état actuel des choses, une très grande majorité des DRs finissent leur carrière comme DR2. Observons les chiffres de la section : Il y a de l'ordre de 150 DR2, et un flux d'environ 15-20 nouveaux/an. Il y a de l'ordre de 50 DR1/DRCE, et seulement entre 5 et 10 promotions par an. Mathématiquement, le « stock » de DR2 ne peut qu'augmenter et tous les DRs ne peuvent passer DR1 (ou plus). La section pense que la majorité de ces DR2 auraient dus/dévoiraient/mériteraient d'être promus

DR1. En outre, il existe de très (trop) nombreux chercheurs qui finissent leur carrière CR1.

5.1 Promotions CR2 → CR1

Il y a administrativement 27 promouvables (dont 18% de femmes), nous avons reçu 21 dossiers, 21 sont proposés à promotion (19% de femmes), 22% de non candidatures. La campagne de promotion CR2 → CR1 ne concerne que des dossiers transmis par des candidats ayant au moins 4 ans d'ancienneté (les dossiers déposés par des candidats ne possédant pas les 4 ans d'ancienneté ne nous sont en général pas transmis).

Après avoir entendu les rapporteurs des dossiers des CR2 ayant présenté un dossier, la section estime que chacun de ces candidats mérite d'être promu. En conséquence, les 21 dossiers reçoivent un avis très favorable. Les 6 dossiers non présentés sont probablement l'effet d'une autocensure déplacée de la part des candidats.

5.2 Promotions DR2 → DR1

Il y a 89 promouvables (dont 24% de femmes), 41 dossiers (22% de femmes), 14 classés (21% de femmes), 54% d'autocensure dont une partie est due à la très forte pression. Après présentation des 41 candidatures et discussion, la section classe quatorze candidats (on attend de 8 à 10 promus) :

- 1-Fraigniaud (LIAFA-PPS)
- 2-Moog (Ircsyn)
- 3-Sebö (G-Scop)
- 4-Lamel (LIMSI)
- 5-Barillot (IRISA)
- 6-Kanoun (LAAS)
- 7-Abry (L.Phys.ENS)
- 8-Ortega (L2S)
- 9-Bailly (GIPSA)

10-Comon (I3S)

11-Niculescu (L2S)

12-Ehrhard (PPS-LIAFA)

13-Sebag (LRI)

14-Ferreira Da-Silva (I3S)

Comme les années précédentes, la section a noté que la quasi totalité des candidatures était d'un très bon niveau, cependant, la liste est volontairement limitée afin de minimiser « l'effet de mémoire » pour les sessions ultérieures.

5.3 Promotions DR1 → DRCE1

Il y a, administrativement parlant, 41 promouvables (dont 12% de femmes), 14 dossiers (1 femme, soit 7%), 8 classés (1 femme, soit 13%), 66% de non-candidatures. La section déplore le fait qu'elle n'obtienne qu'extrêmement rarement des promotions DRCE1 et a fortiori DRCE2. Voir sa motion de l'automne 2009 à ce sujet. La section ne semble pas avoir de succès proportionnel à son effectif dans cette promotion qui revêt de fait un caractère très politique.

Après avoir écouté les rapporteurs et avoir débattu sur les 14 candidats déclarés, la section établit deux classements distincts :

A l'attention de l'INS2I

1-Longo

1-Vallée

3-Pin

4-Curien

A l'attention de l'INSIS

1-Courtois

2-Chassery

3-Dugard

3-Laumond

5.4 Promotions DRCE1 → DRC2

DRC2

Il n'y a aucun candidat déclaré.

6. Chercheurs

6.1 Cas particuliers chercheurs - report de l'évaluation biennale

La section a examiné 21 cas particuliers de chercheurs qui n'avaient

pas pu l'être à la session de printemps précédente car ils n'avaient pas transmis leur rapport d'activité :

- pour 20 d'entre eux, la situation a été clarifiée et la section a émis un avis favorable ;
- pour 1 d'entre eux, la section s'inquiète et émet un avis réservé.

6.2 Cas particuliers chercheurs -autre

La section donne un avis favorable à des demandes :

- de changement de section vers la section 7 (Muriel Ney) ;
- de mise à disposition (Laurent Perrinet) ;
- de détachement dans le corps des chercheurs (Michael Sdika).

La section donne un avis défavorable une demande de renouvellement de détachement.

La section ne donne pas d'avis quant à un dossier d'intégration dans le corps des chercheurs ainsi que pour une mise à disposition car elle n'est que marginalement concernée.

6.3 Titularisation des chargés de recherche stagiaires

Au vu de leur activité, la section donne un avis favorable à la titularisation de tous les chargés de recherche stagiaires.

6.4 Reconstitution de Carrières

La section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire d'ancienneté pour les demandes qui lui ont été présentées. La section rappelle que le cas des demi-postes d'ATER est généralement mal pris en compte par les services administratifs car considérés comme une demi-année de service au titre de la recherche alors qu'elle doit bien être comptée pour une année complète lorsqu'il s'agit d'un demi-poste sur l'année.

6.5 Nomination de directeurs de stage des nouveaux recrutés et confirmation d'affectation

La section évalue et approuve les propositions concernant les affectations pour les chercheurs recrutés cette année au grade de DR et au grade de CR. Elle procède également à la nomination des directeurs de recherche pour ces derniers.

6.6 Suivi Post-Evaluation

Depuis la session de printemps 2010, la section voit des dossiers de suivi post-évaluation qui impliquent des cas particuliers de chercheurs dont le dossier est traité par la DRH à la suite d'avis réservés ou d'un avis défavorable. La section se prononce alors au cas par cas sur l'adéquation du traitement RH donné.

7. Unités

7.1 Expertises, Création d'UMR et de FR

La section donne un avis très favorable aux dossiers Couveignes et Seuret et un avis favorable aux dossiers Dague (UMR8623), Bulet et Schwartz.

7.2 Création et renouvellement de GDR

La section donne :

- un avis très favorable au renouvellement des GDR2647 et GDR3072, tous deux avec changement de direction pour lequel la section donne un avis favorable ;
- un avis favorable à celui du GDR3045.

7.3 Changement de directeur et/ou directeur-adjoint

La section donne un avis favorable aux dossiers de changement de direction des unités UMR7503, UMR8051, UMR5217, UMR5506, UMR7161, UMR8001 et UMR6074.

8. Proposition de médailles

Bronze

La section décide de poursuivre la proposition de médailles de bronze puisque le caractère automatique de la PES n'existe plus dans le cas du bronze.

A l'attention de l'INS2I

- Bruno Escoffier

A l'attention de l'INSIS

- Michaël Gauthier

A l'attention de l'INS2I, de l'INSIS et de l'INSB

- Olivier Colliot

Argent

En revanche, cette automaticité existe bel et bien pour l'argent, ce qui fait débat au sein de la section. Après un vote serré (9 pour, 7 contre), la section propose également des chercheurs pour l'argent mais rappelle sa position dans la motion citée en section 1 :

A l'attention de l'INS2I

- Pierre Fraigniaud
- Jean Goubault-Larrecq

A l'attention de l'INSIS

- Silviu Niculescu

9. Ecoles thématiques

La section classe les demandes selon les trois groupes suivants :

Groupe A : avis très favorable

- 38e école de printemps GAMES
- 5e école d'été de robotique chirurgicale,
- Approches de commande robuste et linéaire à paramètres variants
- Ecole MACS 2011
- Ecole thématique Intelligence Ambiante
- Game-based learning

Groupe B : avis favorable

- Thématiques d'avenir dans le domaine des réseaux
- Signal image : architectures et programmation
- Théorie des fonctions de croyance

CoNRS

- Modélisation de systèmes biologiques complexes
- Calcul formel 2011
- Journées ALEA 2011
- Etude des oscillations cérébrales en MEG-EEG et SEEG
- Ecole jeunes chercheurs du GDR IM
- Ecole d'été des systèmes complexes
- ECC summer school
- ARCHI 11

Groupe C : avis réservé

- Théorie de l'apprentissage

La section se déclare **concernée marginalement** par les demandes suivantes :

- Couleurs et matériaux : le noir et le blanc
- Images et modèles 3D en milieu naturel
- Les images : contenu, reconnaissance, classification

Instance nationale pour la Prime d'Excellence Scientifique 27^{ème} section : Informatique Compte rendu de la session 2010

Ce texte est un compte rendu destiné à l'ensemble des personnels relevant de la 27^{ème} section du CNU. Les informations et prises de position qu'il contient ne peuvent en aucun cas engager le Ministère.

Ce document est le résultat de nombreuses discussions avec les collègues de l'instance. Je tiens à les remercier chaleureusement de leur collaboration. Pour toute remarque ou correction concernant ce document ou toute suggestion pour les années à venir, contactez directement l'auteur.

Luc Bougé 24 novembre 2010*

1. Constitution de l'instance

L'instance était constituée de 25 personnes invitées par la DGESIP (Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle) du Ministère de la recherche.

Marc Aiguier
Roberto Amadio
Frédéric Benhamou
Philippe Besnard
Kadi Bouatouch
Christine Choppy
François Denis
Jean-Philippe Domenger
Marc El-Bèze
Éric Fleury
Christine Froidevaux
Cyrille Gavaille
Jin-Kao Hao
Pascal Lienhardt
Jean-Marc Ogier
Patrice Perny
Brigitte Plateau
Alain Quilliot

Brigitte Rozoy
Éric Sopena
Sophie Tison
Karl Tombre
Denis Trystam
Christel Vrain
Luc Bougé (président)

Nous avons reçu 340 dossiers¹. Ce chiffre est nettement inférieur au nombre de dossiers PEDR gérés il y a quelques années, et même au nombre de dossiers PES gérés en 2009 (454). En effet, une dizaine d'établissements ont décidé de ne pas avoir recours au Ministère pour le traitement des demandes de PES :

- Aix-Marseille 2, Clermont-Ferrand 1, Paris 6 et Toulouse 1 déjà depuis 2009 ;
- Bordeaux 1, Bordeaux 2, Lille 2, Metz, Paris 2 et Versailles Saint-Quentin depuis cette année.

2. Méthode de travail

Selon la tradition de notre section, l'instance a travaillé de manière géographique. Les dossiers ont

été regroupés par grandes zones (Lyon, Grenoble, Toulouse, nord de Paris et de la Région parisienne, sud de Paris et de la Région parisienne moins Orsay, Orsay, etc.) et chaque zone a été confiée à un couple d'experts.

Les règles habituelles de déontologie ont été appliquées : les experts en charge d'un site n'étaient pas en conflit d'intérêt avec les dossiers de ce site et les membres de l'instance issus d'un site ne sont pas intervenus dans les discussions concernant leur propre site. D'autre part, tout a été fait pour que les deux experts d'un site soient eux-mêmes originaires de sites différents entre eux, et si possible travaillent dans des domaines différents.

La répartition des zones aux couples d'experts a été faite cette année avec un soin particulier à partir des statistiques des instances PEDR entre 2004 et 2008, plus celle de l'instance PES de 2009 (environ 2500 dossiers en tout). Pour chaque zone, le nombre de dossiers déposés et retenus² sur les années

* Département Informatique et Télécommunications, ENS Cachan/Bretagne
Email : Luc.Bouge@bretagne.ens-cachan.fr.

1 À titre indicatif, la 27^{ème} section regroupe environ 3100 personnes.

2 Pour la PEDR, le taux de dossiers retenus était d'environ 50% (un peu plus de 48% en fait sur 2004–2008). Pour la PES, un dossier est dit retenu s'il est classé A ou B, et donc dans les 50% meilleurs dossiers.

Carrière

2004 à 2009 a été calculé, ce qui a permis de déterminer pour chaque zone un nombre espéré de dossiers retenus, c'est-à-dire classés A ou B pour la PES cette année. Ensuite, les zones ont été réparties entre les couples d'experts de manière à ce que le rapport du nombre de dossiers alloués et du nombre (espéré !) de dossiers retenus pour chaque couple d'experts soit le plus proche possible de 50%. Cela a pu être fait grâce à l'aide d'un programme sophistiqué d'optimisation combinatoire. (Un grand merci au collègue qui nous a donné un coup de main !)

Chaque couple d'experts a finalement reçu une trentaine de dossiers avec un taux de sélection attendu très proche de 50%. Il a été demandé à chaque couple d'experts de classer ces dossiers en 3 niveaux : 20% de dossiers A, 30% de dossiers B et 50% de dossiers C. Il est ici très important de préciser que les niveaux A, B et C n'ont pas de signification prédéterminée. Par exemple, la seule caractéristique du niveau A est de correspondre aux 20% meilleurs dossiers alloués et non pas de correspondre à un modèle prédéterminé de dossier « excellent ».

Lors de la réunion de l'instance, les dossiers ont été examinés un par un par ordre alphabétique des candidats, de manière transversale par rapport au travail de préparation pour assurer l'homogénéité statistique des décisions. Tout d'abord, l'ensemble des dossiers de professeurs de 1^{ère} classe et de classe exceptionnelle (désignés cidessous par PR1X) a été examiné. Puis ceux des professeurs de 2^{ème} classe (PR2). Et enfin, ceux des maîtres de conférences (MCF).

3. Résultats obtenus

Voici les résultats finaux de l'instance, en distinguant les grades et les genres (Homme, Femme).

Globalement, on a donc 70/340 = 20,6% de A, 100/340 = 29,4% de B et 24 - Bulletin SPECIF 64

Classe	PR1X H	PR1X F	PR2 H	PR2 F	MCF H	MCF F	Total
A	28	6	12	3	17	4	70
B	9	7	17	5	50	12	100
C	10	2	27	1	99	31	170
Total	47	15	56	9	166	47	340

Résultats finaux

Classe	PR1X H	PR1X F	PR2 H	PR2 F	MCF H	MCF F
A	60%	40%	21%	33%	10%	9%
B	19%	47%	30%	56%	30%	26%
C	21%	13%	48%	11%	60%	66%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Taux de satisfaction

et 170/340 = 50,0% de C.

De manière intéressante, on arrive aux taux (arrondis) de satisfaction suivants qui montrent une nette différence statistique entre hommes et femmes au niveau professeur.

On peut comparer ces taux à ceux obtenus les années précédentes, toujours en équivalant les demandes de PEDR attribuées et les demandes de PES classées A ou B. Voici la situation sur les années 2004 à 2009.

	PR1X	PR2	MCF
2004	73%	55%	38%
2005	75%	50%	36%
2006	71%	52%	35%
2007	69%	57%	37%
2008	88%	57%	44%
2009	85%	64%	37%
Moyenne	77%	56%	38%
2010	81%	57%	39%

Le Ministère a d'autre part mis en ligne les statistiques détaillées des résultats 2009 par discipline³. On peut ainsi calculer le taux moyen de satisfaction pour les disciplines relevant des sciences exactes. Pour ces disciplines, le nombre de candidatures en 2009 est pratiquement stable par rapport à 2008 (contrairement aux SHS). Les taux moyens de satisfaction sont 71% pour les PR1X, 61% pour les PR2 et 42%

pour les MCF. La comparaison est toutefois à faire avec une grande prudence car la 27^{ème} section a une sociologie significativement différente des autres sections scientifiques à cause de sa jeunesse relative.

4. Conclusion

Ce bilan ne concerne que le travail de l'instance PES mise en place par la DGEIP du Ministère de la recherche. Contrairement à ce qui se passait pour la PEDR, l'instance PES n'a pas de pouvoir de décision. Son avis est simplement transmis aux établissements et ceux-ci restent maîtres de leur politique d'allocation des PES. L'année dernière, les établissements ont eu des politiques significativement différentes. On peut considérer que pratiquement tous les dossiers classés A et très peu de dossiers classés C ont finalement reçu la PES. Par contre, le traitement des dossiers classés B a beaucoup varié en fonction de la situation locale : le nombre de dossiers, le nombre de dossiers classés A, les ressources propres disponibles, etc.

En effet, le Ministère a choisi de fixer un même objectif à chaque instance PES, correspondant à une ou plusieurs sections du CNU : chaque instance doit rendre un

³ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid28501/prime-d-excellence-scientifique-pour-les-enseignants-chercheurs-et-les-chercheurs.html>.

classement des dossiers contenant 20% de A, 30% de B et 50% de C. Mais cet objectif donné par instance ne permet pas de contrôler ce qui arrive globalement à chaque établissement. Certains établissements ont par exemple vu plus de 70% de leurs dossiers classés A ou B (et d'autres moins de 30% !). Le budget alloué par l'État étant calculé sur les dotations des trois années précédentes en termes de PEDR, il n'a souvent pas été possible aux établissements de sélectionner tous les dossiers B sauf à abonder ce budget par des ressources propres.

De manière globale sur l'ensemble des établissements et l'ensemble des disciplines, environ 65% des dossiers classés B ont été retenus. Pour la 27^{ème} section, ce taux est de 70% environ. Par rapport à la PEDR, on est ainsi passé pour notre section d'un taux de satisfaction (prime finalement accordée) de 48% en 2004–2008 à environ 42% en 2009. On peut légitimement s'interroger sur cet aspect du système mis en place. Les premiers éléments pour 2010 montrent cependant que la situation s'est améliorée.

Il est très important de bien comprendre ce mécanisme pour ne pas lier directement la qualité scientifique du dossier (excellent, bon, faible), son classement par l'instance (A, B ou C) et la décision finale de l'établissement (attribuer la PES ou pas). Il est surtout très important de remarquer que les classements A, B et C de l'instance sont complètement déterminés par la pression des dossiers. Un dossier n'est pas classé A parce qu'il est excellent : il l'est parce qu'il a été placé parmi les 20% meilleurs dossiers examinés. De même, un dossier n'est pas classé C parce qu'il est faible : il l'est parce qu'il n'a pas pu être placé parmi les 50% meilleurs dossiers examinés. L'instance a dû faire face à des choix difficiles, imposés par les contraintes strictes du Ministère. Certains dossiers ont été longuement discutés. Le résultat

du classement ne doit donc en aucun cas être considéré comme un jugement de valeur sur les dossiers (et encore moins sur les candidats), mais plutôt la conséquence mécanique des contraintes imposées sur les trois classes A, B et C. L'instance encourage fortement les candidats dont les dossiers n'auront finalement pas été sélectionnés par les établissements à présenter à nouveau un dossier en 2011.

Complément d'informations

par Luc Bougé

Le Ministère a conduit une étude précise des décisions d'attribution de la PES 2009 par les établissements. Les résultats de cette étude n'ont malheureusement pas été publiés. Il en ressort cependant que les établissements se sont montrés plutôt sévères dans leur sélection l'année dernière. En effet, globalement, tous établissements et toutes disciplines confondus, le taux de satisfaction est de 41% environ, alors que l'instance nationale avait classé 51% de dossiers A ou B. En 27^e section (informatique) SPECIFIquement, le taux de satisfaction est de 42% environ, alors que l'instance nationale avait classé 50% des dossiers A ou B. Lorsque les établissements n'ont pas retenu l'ensemble des candidats classés en B, des critères complémentaires ont été déterminés pour la sélection, par exemple en privilégiant certaines activités dans la pondération, typiquement la production scientifique et le rayonnement. Toutes disciplines confondues, seulement 65% des dossiers classés en B ont finalement reçu la PES en 2009.

Ces informations pourront éventuellement vous être utiles dans vos contacts avec la direction de votre établissement pour déterminer la politique d'attribution des primes. En effet, elles montrent que les dossiers classés B sont de très bon niveau, aussi bons que les dossiers à qui la PEDR était attribuée il y a quelques années. Il n'y a donc aucune raison de ne pas les examiner avec le plus grand soin pour l'attribution de la PES.

Journée recherche du 29 septembre 2010 à l'Université Paris Dauphine

Merci à Philippe Lahire pour ce compte rendu de la journée d'information sur la recherche.

Investissements d'Avenir

Jacques Stern (*conseiller auprès de la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur*)

Quelques chiffres sur le financement de la recherche en France par le grand emprunt (nom de code : **investissements d'avenir**) :

- 21,9 Milliards d'€ dont 17,9 sur appels à projets compétitifs
 - Pôle d'excellence : 15,35 Milliards d'€
 - Projet d'excellence : 6,55 Milliards d'€
- Grain plus fin :
 - Laboratoires d'excellence (labex) : 1 Milliard d'€
 - Instituts de recherche technologiques (IRT) : 2 Milliards d'€
 - Equipements d'excellence (equipex) : 1 Milliard d'€
 - Fonds national de valorisation : 1 Milliard d'€
 - Initiatives d'excellence (idex) : 7,7 Milliards d'€
 - ...
- Sous la responsabilité de l'ANR
- Critères de sélection importants :
 - Une gouvernance forte de l'établissement
 - Partenariat

- Intégration dans la politique de l'établissement¹

Les transparents présentés sont largement basés sur :

http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/19/8/Investissements_d_avenir,_mode_d_emploi_146198.pdf

Quelques informations supplémentaires sur chacun des types de subvention

- A propos des IRT :
 - 28 réponses à l'AMI (appel à manifestation d'intérêt)
 - * Nano électronique
 - * Infectiologie
 - * Structure intelligente numérisée
 - * Confiance numérique nomade (Marseille)
 - * Modélisation / simulation au service de la connaissance (Nice ?)
 - * Aéronautique (Toulouse)
 - * Réseau et contenu
 - * Matériaux et intelligence embarquée
 - Il y a une grosse compétition et de toute manière c'est un travail structurant pour un établissement. Il y a plusieurs propositions émanant de la région parisienne.
 - Il y aura au final de 4 à 6 projets sélectionnés

- Dépôt des projets en ce moment
- Chronologie du processus d'appel d'offre (voir transparent plus haut)
- Cela n'a rien à voir avec un pôle de compétitivité mais la demande doit être en liaison avec un pôle
- Partenariat académique / industriel (1€ public pour 1€ privé)
- Il y a un livrable à rendre
- A propos de equipex :
 - Il y a 320 réponses au dernier appel (23 dans les sciences informatiques et 103 dans le périmètre « allistène »).
 - Deux ou trois appels à projet (le 1^{er} appel a été de 500 millions d'€).
 - Importance de ce que l'on veut en faire.
 - Dans la demande de financement : a peu près 40% pour l'achat et 60% pour le faire fonctionner et remplir les objectifs fixés.
- A propos de labex :
 - Clôture de l'appel le 9 novembre
 - Il y aura un deuxième appel
 - Environ 14 demandes : pas mal de « maths-informatique », mais aussi des « STIC+ingénierie » et des

¹ *Avoir une politique scientifique devient vraiment un point crucial*

« informatique »

- Quelle taille optimale ? pas de règle mais une granularité raisonnable (pas de géant ni d'équipe labo) : entre 50 et 150 permanents semble raisonnable. Pas d'équipe B à l'intérieur, une cohérence scientifique. La gouvernance de l'établissement est importante (garantie des flux, lisibilité, etc.).
- Appartenance à plusieurs labex possible ? Si on est dans un labex de type 1 on peut aussi être dans un labex de type 3
- Dans le cadre d'un type 2, le laboratoire peut être constitué de personnes issues de villes différentes mais plutôt dans une même région. Une grande synergie et cohérence est nécessaire.
- Il peut être possible de constituer un laboratoire d'excellence à partir d'un RTRA (c'est plutôt un type 2)
- A propos de Fond national de valorisation :
 - Un volet local et un volet national
 - sociétés d'accélération du transfert de technologie (SATT)
 - il y aura une dizaine de SATT qui doivent être viable à long terme
- A propos index :
 - 5 à 10 world player
 - Mener une politique scientifique : définir un périmètre d'excellence
 - Présence de labex dans les établissements demandeurs
 - L'objectif est de créer un paysage attractif (jouer le rôle de locomotive au niveau du pays)
 - Très différent d'un IRT qui a vocation à être très focalisé.

Les universités acteurs de leur propre programmation

Jean-Charles Pomerol, président de l'UPMC

On peut trouver quelques infos intéressantes dans

<http://fr.calameo.com/read/000088111ee1d93fb4c21>

- La création de l'AERES et de l'ANR ont beaucoup changé le paysage : jusque là c'est le CNRS et l'INRIA seuls qui dictaient la politique des établissements (c'est le CNRS qui faisait les évaluations).
- L'évaluation de l'AERES d'il y a 4 ans ne s'est pas vu remettre en cause
- La création de l'ANR a induit la mise en place d'une politique scientifique à la fois de type bottom-up (50% de programmes non thématique « blanc ») et top-down (50% de programmes ciblés ou avec une thématique précise)
- L'ANR dans un deuxième temps a permis la déclaration de 15% d'overhead ou préciput en français. Ce montant est adapté pour des disciplines comme l'informatique mais insuffisant pour les disciplines à forte vocation expérimentale (médecine, biologie, etc.)
- Le contrôle des ressources humaines permet de définir une politique scientifique. Par exemple le CNRS n'a pas un grand contrôle (granularité : le laboratoire), l'INRIA grâce au contrôle de la création d'équipe-projet a un bien meilleur contrôle. Les universités en mettant des profils, en pouvant faire du redéploiement, en ciblant les recrutements sur des thématiques ou des équipes peut avoir une politique scientifique surtout depuis l'autonomie mais elle doit s'en donner les moyens. Les deux derniers ont une politique top-

down plus marquée.

- L'autonomie a un très faible impact sur la politique scientifique (pas vraiment plus de moyens mais plus de souplesse dans la gestion des postes).

Par rapport au contrôle des ressources humaines qui est un point clé, il est essentiel que les universités se dotent des bons outils (les conseils de l'université ne sont pas les bons outils). A l'UPMC il y a un directoire de la recherche :

http://www.upmc.fr/fr/universite/organisation/directoires/directoire_de_la_recherche.html

Ainsi ce directoire gère

- un programme « émergence » pour décider des créations de nouvelles équipes de recherche (une dizaine de projets sélectionnés sur soixante demandés)
- un programme « convergence » pour stimuler des chercheurs de disciplines différentes à travailler ensemble
- A l'UPMC, on gère 20% des postes à redistribuer en fonction des besoins de politique scientifique (c'est plus dur si l'université est multidisciplinaire avec des disciplines très différentes – exemple : droit, science, etc.)

La programmation par l'ANR

Bertrand Braunschweig responsable du département scientifique STIC

Le rapport d'activité de 2009 donne pas mal d'information sur le fonctionnement de l'ANR

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/magazine/documents/detail/rapport-d-activite-2009-2009-anr-annual-report/>

En 2010

- 55 à 60 appels à projet
- 6000 soumissions et 1300 projets sélectionnés (taux de sélection : 22% en moyenne en 2009)

Programmation :

- Un comité sectoriel scientifique (CSS) par grand domaine (voir lien ci-dessus). Il a un rôle consultatif pour orienter la programmation (ouverture, évolution et fermeture de programmes)
- La programmation 2011-2013 doit être adoptée ces jours-ci
- Les programmes blancs devraient être lancés ces jours-ci
- Programmes thématiques pour les STIC (généralement en novembre)
- Dans les programmes non thématiques l'ANR accepte 10% de projets à « risque » sur le plan scientifique.
- 55% des demandes d'expertise en STIC sont acceptées et les experts étrangers sont payés.

L'alliance Allistene

Michel Cosnard président d'Allistene et PDG de l'INRIA

Eléments préalables :

- SNRI = Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation²
 - La stratégie est définie par le ministère de la recherche
 - La programmation est réalisée par les agences et les organismes regroupés
 - Les opérateurs sont les universités et les organismes
- Il y a 5 alliances. Allistene est l'une d'elles et ses 3 axes prioritaires sont : l'information, la communication et les nano-technologies. Elle se met doucement en place (bientôt un site web)
- La France est dotée d'une Alliance dans chaque domaine prioritaire identifié par la Stratégie nationale de recherche et d'innovation. L'objectif est i) d'assurer une parfaite coordination entre les différents organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur et ii) de concevoir des programmes thématiques de recherche et de développement cohérents avec la stratégie nationale et portée par tous les membres de l'alliance.
- Participation aux groupes de concertation thématique de la SNRI
 - Réponse après étude à des questions posées par le ministère
 - Les six responsables de groupe siègent au CSS STIC de l'ANR
 - Les co-responsables siègent aux comités de pilotage des programmes de l'ANR
 - Signature d'un accord cadre ANR/Allistene
- Les cinq alliances :
- AVIESAN : l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (avril 2009). Membres fondateurs : INSERM, CNRS, CEA, INRA, INRIA, IRD, Institut Pasteur, Conférence des présidents d'universités (CPU), Conférence des directeurs généraux de centre hospitalier universitaires.
 - ANCRE : l'Alliance nationale de coordination de la recherche pour l'énergie (juillet 2009). Membres fondateurs : CEA, CNRS, IFP
 - Allistene : l'Alliance pour les sciences et technologies de l'information (décembre 2009). Membres fondateurs : la Conférence des Directeurs d'Écoles et Formations d'Ingénieurs (CDEFI), le Commissariat à l'Énergie Atomique (C.E.A.), le Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.), la Conférence des présidents d'université (C.P.U.), l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA) et l'Institut Télécom.
 - AllEnvi : l'Alliance pour l'environnement (février 2010). **Membres fondateurs** : le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), le Com-

missariat à l'Énergie Atomique (C.E.A.), l'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement (Cemagref), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), le Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.), la Conférence des présidents d'université (C.P.U.), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), l'Institut national de recherche agronomique (INRA), l'Institut de recherche pour le développement (I.R.D.), le laboratoire central des ponts et chaussées (L.C.P.C.), Météo France et le Muséum national d'histoire naturelle.

- ATHENA : l'Alliance nationale des Humanités, Sciences Humaines et Sciences Sociales (juin 2010). Membres fondateurs : le Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.), la Conférence des Grandes Ecoles (C.G.E.), la Conférence des présidents d'université (CPU), l'Institut national des études démographiques (INED).

Les pôles de compétitivité sont associés au travail mais ne sont pas membres des alliances. Une Alliance est un accord cadre (un MOU : Memorandum of Agreement). Il n'y a pas de budget spécifique et aucun support du ministère.

Il y a six groupes programmatiques (environ 25 personnes par groupe) dédiés à six grandes problématiques de recherche dans les domaines suivants :

- « modélisation, simulation et contrôle de systèmes complexes »,
- « architectures, algorithmique, programmation, sécurité et sûreté des systèmes »,
- « signaux et télécommunica-

²<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20797/la-strategie-nationale-de-recherche-et-d-innovation.html>

tions, réseaux, internet du futur »,

- « interaction homme-systèmes, contenus et usages »,
- « nanoélectronique, nanosciences pour les STIC » et
- « recherche intégrative, recherche technologique et intégration systèmes ».

A priori l'intitulé des groupes est le suivant :

- Méthodes numériques (Brigitte Vallée)
- Logiciels et systèmes informatiques (Gérard Berry)
- Réseaux et services (Daniel Kofman)
- Connaissances, Contenus et interactions (?)
- Technologies et dispositifs matériels (Pascal Royer)
- Recherches intégratives (Jean-François Clerc)

Il y a un comité de coordination présidé pour deux ans par Michel Cosnard. Ce comité assure une coordination des membres fondateurs sur cinq grandes missions dont l'animation est confiée à un vice-président :

- Philippe Baptiste (CNRS) pour la prospective et la stratégie globale,
- Guy Cousineau (CPU) pour les enjeux de formation supérieure,
- Francis Jutand (Institut Télécom) pour la programmation,
- Christian Lermieux (CDEFI) pour la coopération européenne et internationale et
- Jean Therme (CEA) pour la valorisation et les relations industrielles.

Ce qu'il ressort c'est qu'à travers les alliances, la SNRI et l'ANR, l'accent est mis sur la mise en place d'une politique scientifique qui s'applique à la fois aux organismes de recherche (CNRS, INRIA, etc.) et aux universités. Le point difficile

dans cette démarche est de faire en sorte que les orientations énoncées par la SNRI, l'alliance et les organismes de recherche et les universités soient cohérentes. Il faudrait d'une certaine manière que le plan stratégique des EPSTs soit une contribution au plan stratégique d'Allistene³

A l'heure actuelle il n'y a pas toujours une vraie politique scientifique pour chaque université. Le travail fait par les partenaires d'Allistene veut servir de support aux politiques de recherche des laboratoires et des universités et à anticiper les évolutions programmatiques.

INS2I (Institut des sciences informatiques et de leurs interactions)

Philippe Baptiste

- On va vers de grandes universités et une structuration du monde de la recherche :
 - Le président du CNRS voit une quinzaine d'universités de recherche en France (regroupement d'universités dans une ville ou une région)
 - Le grand emprunt stimule les discussions entre tous les gens d'un site donné pour par exemple donner des pôles d'excellence. Les EPST mettront des moyens sur ces sites ou pôles.
 - Un directeur d'institut en plus de son rôle pour une discipline donnée, jouera le rôle de référent pour un grand site donné
 - Les directeurs adjoints de l'INS2I (avec des délégués scientifiques) sont référents pour plusieurs laboratoires : dialogue de moyen, dialogue entre des groupes de directeurs de laboratoire.

- Plus de responsabilités aux directeurs de laboratoire
- Plus de discussions entre les laboratoires d'un même site avec donc une convergence de politique scientifique
- Il faut aller vers l'interdisciplinarité : c'est difficile mais il y aura des incitations
- Un ancrage à l'international

Politique scientifique :

- Une politique basée sur les ressources humaines car la plupart de l'argent qui fait vivre (y compris embauche de non permanents) les équipes provient de l'ANR, projets européens, etc.
- Le recrutement par concours national a pour conséquence de recruter les meilleurs mais pas de couvrir tout le spectre d'une discipline.
- Actuellement les laboratoires sont maîtres de leur politique scientifique. Dans l'avenir une volonté du CNRS de pouvoir affecter un candidat où il veut en fonction d'une politique scientifique.
- Un positionnement de chercheurs très en amont et donc un grand continuum avec les mathématiques. Il y a encore du travail pour un continuum avec la biologie. Avec les SHS (sciences humaines et sociales) il y a aussi des enjeux importants.
- Un grand retard au niveau du nombre d'ingénieurs de recherche. Un effort important est prévu.
- Perspectives et axes de développement : aujourd'hui pas de véritable plan stratégique.
- Un besoin de remontée d'information (par les GDR ?) et de connaître l'état des forces : une cartographie de ce qui existe en partenariat avec Allistene.
- Il faut améliorer la valorisation du logiciel.

³ *Quid du plan stratégique des universités (à travers la conférence des présidents d'université)*

- Deux manières de travailler et granularité/contrôle de la politique scientifique : inria (équipe/projet) et CNRS (laboratoire)
- Besoin d'améliorer l'articulation enseignement/recherche.
- Favoriser les délégations mais main dans la main avec les universités pour ne pas les déstabiliser.
- Concernant les moyens pour le fonctionnement d'un laboratoire : essentiellement la dotation. Cependant la plupart des labos ne sont pas à plaindre financièrement.

INRIA

Michel Cosnard

- Cosnard réélu pour 2011-2014
- Direction avec quelques changements
- Volonté d'avoir des antennes à l'étranger.
- Budget 217 Millions d'€ et 4100 personnes (1250 permanents)
- Politique de l'INRIA : ne pas dépasser 25% d'autofinancement pour chaque équipe.
- 5 domaines scientifiques et 5 directeurs scientifiques
- Cette année, 75 % des moyens ont été réservés à bordeaux, Saclay, Lille.
- 174 équipes projets dont 140 en partenariat (principalement avec les universités)
- 70 ingénieurs permanents + 150 ingénieurs en CDD + ingénieurs sur ressources des projets.
- Délégations : 60 par ans ; détachement : 20 par an

Points importants :

- Transfert technologique
- Une centaine de compagnies créées (startup)
- Réalisation de logiciels libres ou pas
- Un effort de standardisation.
- Centre de logiciels libres en court de création à Paris.
- L'INRIA œuvre pour un KIC

pour l'EICT Labs

- Création d'un hub INRIA avec l'université de standford

Quadriennal 2011-2014 :

- S'inscrit dans la SNRI
- L'objectif n'est pas d'augmenter le nombre de projets : on restera inférieur à 200
- Chaque site semble avoir un quota de projets
- Pas de création de nouveaux centres
- Implication dans les programmes « investissement avenir »
- Signature d'un accord cadre CPU/INRIA
- 40 conventions de partenariat avec les universités
- Une commission INRIA/INS2I : voir comment fonctionner ensemble dans le cadre de la SNRI
- Structuration territoriale : PRES, RTRA, pôle de compétitivité
- Alliance Allistène
- Montée en puissance de l'europe : ERC, EIT (montants non négligeables)
- Être partie prenante dans de grands campus universitaires
- Collaboration par équipe/projet avec des universités : suivant le cas l'inria jouera le rôle de leader et définira la stratégie scientifique (partout où il est fortement présent dans un laboratoire) et dans les autres cas c'est le site hébergeur qui définira la politique.
- Même discours que Philippe Batispte par rapport à un petit nombre de grandes universités qui émergeront des « investissements d'avenir ».

Coordination CNRS/INRIA

Jean-Pierre Verjus / Philippe Baptiste

- Coordination Nationale en Sciences Informatiques (CNSI)
- Mise en place en décembre dernier

- Réalisation d'un état des lieux : forces en présence et stratégie de développement montrent des prismes différents
- Architecture de la coordination :
- Comité national CNRS/INRIA
- Sur chaque site où sont présents UMR et équipe/projet : un comité de concertation local
- Objectif : rapprocher ou rendre les structures compatibles ou convergentes
- Les équipes/projet de l'INRIA ne doivent pas perturber le fonctionnement des UMRs : à mon sens d'après les discussions, c'est un des enjeux majeurs qui mérite beaucoup d'attention. D'où l'importance de travailler à la signature d'un accord CNRS/INRIA
- Selon l'INRIA : le problème est la présence de multiples tutelles qui complique la chaîne de décision et l'INRIA ne veut pas être une tutelle de plus d'un laboratoire

Réflexion tirée des discussions

En fait deux visions s'affrontent qui peuvent être complémentaires mais le fonctionnement est délicat :

- La vision CNRS de soutien à un laboratoire et donc d'aide à la structuration de l'université (assez gros grain) et donc un soutien plus dilué au niveau d'une discipline éventuellement au sens large...
- La vision INRIA de soutien à des équipes projets bien ciblées et un soutien fort avec des moyens (donc peu d'équipes soutenues – voir le nombre ci-dessus – et c'est hors de question de changer cela....

Les deux influent à divers niveau la politique scientifique de l'université et participent ainsi à la formation d'une stratégie nationale pour

la recherche et l'innovation (SNRI). Un des enjeux pour l'université est de participer à l'élaboration de cette stratégie nationale en ayant aussi une politique scientifique... Il y a quand même deux points de vue : politique nationale d'un réseau (INRIA et INS2I) et politique de site (université) et c'est l'agencement de tous ces points de vues et objectifs pas toujours convergent qui est difficile et nécessite la mise en œuvre d'accords précis avec, un partage des responsabilités et une gestion claire de leurs interactions.

Par exemple :

- Il y a une volonté d'impliquer le laboratoire lors de la création d'une équipe commune INRIA/UMR (c'est dans les conventions et dans l'esprit⁴), mais il est difficile de se faire une idée de la gestion de l'interaction entre les politiques scientifiques de l'INRIA, du CNRS et de l'université quand il y en a une qui est définie clairement...
- En particulier : quel interlocuteur lors de la création d'une nouvelle équipe projet commune INRIA/UMR : le directeur du laboratoire ? le président de l'université ou son représentant responsable de la mise en place de la politique scientifique ? un directoire recherche comme mis en place à l'UPMC ? Quelle relation avec la politique d'enseignement ?
- Dans le cas de la création d'une équipe dans l'UMR (si elle n'est pas commune avec un autre EPST), le laboratoire n'avait rien à demander (le contraire par rapport aux points précédents). Que se passe-t-il si l'université définit une vraie politique scientifique ? A qui demander et surtout qui est compétent pour demander un avis ? des structures

semblent à inventer...

Pour aller vers un consensus, Philippe Baptiste est prêt à militer pour que le CNRS adapte sa vision de l'UMR pour la rendre compatible avec la vue INRIA mais il faut aussi que l'INRIA prenne mieux en compte la position du directeur du laboratoire.

En conclusion : l'université a vraiment besoin d'avoir une politique scientifique affirmée et claire au niveau général (pédagogie et recherche) et au niveau des disciplines si elle veut peser sur les stratégies nationales de la recherche et de l'innovation. Les interactions avec les politiques des différents EPST doit aussi être bien définie... Et tout cela va dans le sens d'un petit nombre de grands sites universitaires....

Conclusion

Il est clair que la recherche en France est en train de fortement se structurer et que l'on va vers la définition de stratégies nationale et régionale qui vont avoir un impact sur les programmations ANR, les évaluations de l'AERES et donc sur la recherche qui est faite dans les laboratoires. Il est clair aussi que l'université a un travail à faire si elle veut être un acteur influant où la pédagogie n'est pas oubliée...

⁴ J'avais posé la question : est ce que le laboratoire participera dès le départ à la discussion lors du dépôt de demande d'équipe commune et dans la réponse j'ai remarqué aux réponses de Philippe Baptiste que j'étais bien compris mais moins du côté INRIA. Pour moi cela laisse penser qu'il n'y a pas un consensus...

Interview de Philippe Baptiste

Directeur de l'INS2I

L'Institut des Sciences Informatiques et de leurs Interactions, benjamin des Instituts du CNRS, est dirigé depuis Février 2010 par Philippe Baptiste... benjamin des directeurs d'Institut !



Benjamin Werner

Philippe Baptiste, jeune et dynamique DR CNRS, a succédé au « pionnier » de l'Institut, Michel Habib, qui a porté ce projet avec une équipe resserrée pour le faire aboutir, donner une identité « aux Informatiques » au sein du CNRS et en dresser les contours, malgré les embûches et difficultés du démarrage. Démarrage qui, rappelons-le, est intervenu en pleine réforme de gouvernance du CNRS.

Nous avons invité Philippe à répondre à quelques questions afin de mieux connaître le chercheur qu'il est, de nous éclairer de son point de vue sur les réformes en cours en termes d'animation et de gestion de la recherche, et d'exprimer son credo de directeur d'Institut, dans un contexte de gouvernance de la recherche fluctuant et en pleine (r)évolution.

Specif : *Pourrais-tu nous décrire ton itinéraire professionnel ?*

PB : Je vais commencer par ma découverte de l'informatique : je suivais un Master de « Computer Integrated Manufacturing » à l'Université de Glasgow quand j'ai eu la chance de faire un stage chez ILOG dans le service de R&D qui développait les outils d'optimisation combinatoire. Un coup de foudre pour cette équipe composée de brillants scientifiques qui parvenaient à concilier les impératifs d'une petite entreprise à l'avenir parfois incertain avec une recherche académique, des publications au meilleur niveau, de l'innovation et du développement logiciel ! J'ai découvert en 6 mois des sujets comme la programmation, l'algorithme, l'optimisation combinatoire et l'IA. Enfin j'ai surtout découvert l'étendue de mon ignorance et j'ai décidé, avant de commencer ma thèse, de compléter mon premier Master avec un DEA d'informatique et de recherche

opérationnelle.

Sous l'œil dubitatif de certains de mes professeurs j'ai choisi de faire une thèse CIFRE avec Bouygues où j'ai bénéficié d'une très grande liberté de recherche. Ces premières expériences m'ont profondément marqué et j'ai toujours conservé des liens forts avec les industriels. Après mon recrutement au CNRS, j'ai consacré une partie importante de mon temps à ces collaborations.

Après un séjour aux US, j'ai rejoint le laboratoire d'informatique de l'X au sein duquel je me suis attaché à construire avec mes collègues une équipe d'optimisation combinatoire et de recherche opérationnelle. J'ai aussi découvert l'enseignement à l'X – quelques cours par an à des élèves brillants, curieux et motivés, un vrai plaisir.

Specif : *Le statut de chercheur t'a-t-il aidé ?*

PB : Bien entendu. Etre chercheur c'est une extraordinaire liberté : J'ai pu très facilement accepter les

nombreuses invitations à l'étranger pour de courtes ou de longues durées (au centre de recherches de Watson d'IBM par exemple), j'ai pu consacrer du temps à des activités de conseil, à la création d'une entreprise (Ergelis), à des travaux d'expertise pour le gouvernement ou pour la commission, au management de la recherche, etc.

Au delà de cette extraordinaire variété des tâches, être chercheur au CNRS c'est surtout pouvoir consacrer l'essentiel de son temps à une passion : la recherche.

Specif : *Il y a aujourd'hui une certaine désaffection des jeunes et particulièrement des filles pour les sciences. Cela se traduit par une baisse sensible de nos effectifs d'étudiants y compris dans les formations à la recherche (doctorat compris).*

Qu'est ce qui peut expliquer ce phénomène selon toi et comment peut-on essayer d'y remédier ?

PB : Je vais surtout répondre sur la désaffection pour les formations à

la recherche.

- Nous n'arrivons pas à attirer suffisamment de candidats au doctorat. Trop souvent nos jeunes docteurs viennent en droite ligne des filières locales d'enseignement. Nous devons renforcer la visibilité internationale et l'attractivité de nos masters et de nos doctorats. Avec la LRU et la montée en puissance de quelques grandes universités de recherche visibles au delà de nos frontières, nous devrions être plus attractifs.
- Nos allocations de recherche restent encore insuffisantes.
- Les débuts de carrière cumulent les inconvénients du système anglo-saxon (enchaîner postdoc, ATER, CDD, contrats précaires pour espérer trouver sa place) avec des salaires insuffisants en début de carrière.
- Nous devons travailler à l'insertion de nos doctorants dans l'industrie. Le doctorat a pendant longtemps été uniquement considéré comme le diplôme permettant d'intégrer l'enseignement supérieur. Cela reste vrai mais il doit aussi être une formation par la recherche de nos cadres. Un grand industriel m'expliquait récemment que chez lui les docteurs étaient aussi bien traités que les ingénieurs! Ce qui montre bien le chemin qui reste à parcourir pour donner toute sa place à ce diplôme.

Au delà, il faut aussi profondément travailler sur la place des sciences au collège et au lycée. Il faut aussi veiller à l'émergence de courants « anti scientifiques » qui s'opposent dans nos sociétés à la science et instrumentalisent les peurs, les angoisses et les interrogations de nos concitoyens.

Specif : *Le système de l'enseignement supérieur français est découpé en « grandes écoles » et universités. Que penses-tu de cette approche et penses-tu qu'il est souhaitable de les*

rapprocher ?

PB : Là encore, je crois que nous ne sommes qu'au début des bouleversements de la LRU. Demain nous aurons en France quelques grandes universités de recherche, je n'imagine pas un instant que les Ecoles restent éloignées de ce mouvement. On peut très bien imaginer voir émerger, à la mode des collègues anglo saxons, des écoles intégrées aux universités et bénéficiant d'une large autonomie.

Specif : *Un Institut des Sciences Informatiques et de leurs interactions : pourquoi ce pluriel ? Quelles frontières ?*

PB : Cet intitulé, choisi par la précédente direction du CNRS, fait ouvertement écho aux mathématiques et à son institut « Sciences Mathématiques et de leurs interactions ». Ce pluriel correspond évidemment à un souhait d'asseoir l'institut sur un spectre scientifique large qui va de notre très riche frontière avec les mathématiques jusqu'aux interactions avec le matériel, avec la robotique ou les systèmes sur puces, l'ensemble de ce spectre étant lui-même source de fécondes interactions avec les sciences du vivant et de la santé, les sciences humaines et sociales, l'environnement, bref l'ensemble des autres sciences !

Specif : *Il y a toujours de grands débats en France sur le statut de l'informatique et sa représentation dans les instances d'évaluation : quel est ton point de vue sur le sujet ?*

PB : Sur le statut de l'informatique, la situation est paradoxale. Notre science souffre de ses succès : des temps de transfert très courts vers les applications et vers les autres sciences font qu'une partie du grand public et, plus inquiétant, quelques collègues ignorent ou négligent le poids scientifique de la discipline et réduisent l'informatique à ses applications. L'informatique est une grande science qui bouleverse les usages de tous nos collègues. Pre-

nons l'exemple de la modélisation numérique qui est devenue absolument essentielle pour les physiciens, pour les chimistes, les biologistes. Quels sont les éléments clefs du développement de champ ? Les progrès spécifiques des disciplines spécifiques et des math appli bien entendu mais aussi et surtout les questions fondamentales autour du parallélisme, des langages, de l'arithmétique des ordinateurs, du calcul distribué.

Sur les instances du CNRS : il est vrai que pour des raisons liées à des changements de périmètre, très peu d'informaticiens siégeaient au conseil scientifique du département ST2I. Notre institut a maintenant un conseil scientifique et j'attends avec impatience son installation (imminente). Il aidera l'institut à construire un plan stratégique. Autre bonne nouvelle, trois informaticiens (au sens large) siègent au conseil scientifique du CNRS (Eric Remila, Claude Le Pape, Paolo Pri-netto).

Specif : *Des débats viennent régulièrement animer la communauté sur informatique théorique vs informatique « appliquée ». Tu as prouvé que l'on peut contribuer sur ses deux dimensions, quel regard portes-tu sur ce débat ?*

PB : Il a peu d'intérêt. Il me fait penser au débat qu'avaient nos amis mathématiciens sur la place des labos de math pure et des labos de math appli. Débat largement dépassé aujourd'hui.

Specif : *Autre facette des questions : quelques unes sur la politique générale du CNRS. Qu'est-ce qui change dans les relations avec les universités, la DGG, etc.*

PB : A travers les initiatives d'excellence, à travers la LRU, les universités se structurent. Certaines de manière spectaculaire. Le CNRS a vocation à construire un partenariat fort et équilibré avec les universités en définissant avec elles sur les sites de grands objectifs straté-

giques. Comment ? Avec les Unités Mixtes de Recherche (UMR) qui constituent le vecteur privilégié de la coopération entre les universités et les organismes. Ce message simple est porté avec une grande clarté par la CPU et par le CNRS.

Specif : *Un nouveau rôle est apparu au CNRS, celui de directeur scientifique référent de site : quel en est le contour exact ?*

PB : Avec la montée en puissance des sites universitaires, le CNRS a confié à ses directeurs d'institut une deuxième mission : être l'interlocuteur des responsables locaux de la politique scientifique du site.

Je vais prendre un exemple. A Montpellier, très grand site pour l'écologie, l'environnement et les sciences biologiques, le CNRS et les Universités ont construit un très beau laboratoire : le LIRMM. Conjointement avec l'Université de Montpellier 2, nous avons décidé de développer massivement la modélisation numérique du vivant et de l'environnement. Ce qui va se traduire dans les années qui viennent par des recrutements importants, au CNRS comme à l'université, sur ces thématiques et par la création probable d'un hôtel à projet sur ce thème. Ce projet est un exemple de vision stratégique CNRS/Université partagée et le rôle du directeur scientifique référent est essentiel.

Specif : *Quid de la coordination avec l'INSIS ?*

PB : Le signal, l'image, l'automatique, la robotique, la conception de circuit bénéficient d'un double soutien de l'INSIS, pour les aspects les plus matériels, et de l'INS2I, pour les aspects logiciels. Les disciplines que je viens de citer sont stratégiques pour l'INS2I, je suis naturellement très attentif à les soutenir. La nature des recherches menées et les modes de fonctionnement des communautés font que ces disciplines sont très proches de l'informatique. Le recouvrement des périmètres pose évidemment

quelques problèmes d'organisation - toujours surmontés. Et j'en profite pour remercier Pierre Guillon, directeur de l'INSIS, de la remarquable ouverture d'esprit dont il fait preuve sur ce sujet précis.

Specif : *Et avec l'INRIA ?*

PB : Nous sommes sur des modèles de développement différents. J'ai proposé à Michel Cosnard de repenser le mode de fonctionnement de nos laboratoires pour que l'INRIA puisse en devenir tutelle avec le CNRS et les universités impliquées.

Specif : *Que penser de la peur des sites qui se sentent « petits » de voir le CNRS se désengager ?*

PB : Le CNRS n'est pas une agence de labellisation. Ce n'est pas non plus un guichet qui distribue des moyens. Nous mettons des forces dans les sites où une stratégie de développement conjointe avec l'université est possible.

Le système de recherche est aujourd'hui déjà très concentré dans quelques grands sites. Le CNRS a vocation à les soutenir mais en dehors de ces grands sites, nous avons aussi un certain nombre de laboratoires et/ou d'équipes brillantes desquels il n'est pas question de se désengager.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de l'équipe de direction de l'INS2I sur son site:

<http://www.cnrs.fr/ins2i/>

... et très prochainement à l'occasion des journées SPECIF à Grenoble.

Interview recueillie par Florence Sèdes et Isabelle Simplot-Ryl

Quelle place pour l'Apprentissage Automatique ?

Interview d'Antoine Cornuéjols et Laurent Miclet

Lors du congrès SPECIF 2010 à Tours, plusieurs chefs de file de l'Informatique française ont fait un état des lieux de leur discipline de prédilection. Invitée à présenter l'Intelligence Artificielle, Marie-Christine Rousset avait alors dressé une liste des thèmes qui lui paraissaient les plus porteurs à l'heure actuelle. Or observant le cas particulier de l'Apprentissage Automatique, elle s'était interrogée sur la place de cette discipline en IA, voire en Informatique.

Il y a quelques semaines, est parue chez Eyrolles, la 2^{de} édition du livre « Apprentissage artificiel : Concepts et algorithmes » d'Antoine Cornuéjols (professeur à AgroParisTech) et Laurent Miclet (professeur à l'ENSSAT). La 1^{ère} édition de cet ouvrage, parue en 2002, visait à faire le point sur les sources, les problèmes, les résultats théoriques et les applications de l'Apprentissage Automatique. Elle avait connu un succès retentissant, mais très vite, l'ouvrage étant épuisé en librairie, il était apparu opportun de la réviser et d'en publier une 2^{de} édition.

En réalité, il aura fallu près de 5 ans aux auteurs pour relever ce défi. Augmenté de plus d'un tiers, la 2^{de} édition du livre est une véritable encyclopédie de près de 800 pages. Elle brosse de façon pédagogique et souvent détaillée toutes les grandes questions qui se posent en Apprentissage Automatique aujourd'hui. Le succès probable de cette 2^{de} édition s'expliquera par le recul impressionnant des auteurs sur un domaine aussi vaste que foisonnant.

Il nous a donc paru opportun de les interviewer à cette occasion.

SPECIF - Pouvez-vous définir l'Apprentissage Artificiel ?

Antoine C. – De façon générale, la notion d'apprentissage est étudiée dans de nombreuses disciplines : les Sciences Cognitives, la Psychologie, la Philosophie, la Didactique... Pour moi, l'Apprentissage Artificiel regroupe les théories et techniques visant à mécaniser l'apprentissage. C'est donc la science étudiant l'apprentissage qu'on peut programmer. Cet aspect est essentiel : nous sommes au cœur de l'Informatique. Toutefois, ce n'est pas une définition cernant les buts de l'Apprentissage, mais les moyens mis en œuvre.

SPECIF – Pourtant, de nombreux statisticiens font de la recherche en Apprentissage.

Les auteurs – ... et des automaticiens, des économistes, des imagistes, des roboticiens, des mathématiciens spécialistes en optimisation, en systèmes dynamiques, des spécialistes en physique statistique ... L'Informatique telle qu'on l'entend en France est un cadre souvent trop étroit pour des sujets transversaux comme l'Apprentissage, la Bioinformatique, la Logique. Nos divisions disciplinaires n'existent pas vraiment dans les autres pays.

SPECIF – Comment se positionne l'Apprentissage Artificiel par rapport à l'Intelligence Artificielle ?

Laurent M. – L'Apprentissage Artificiel est un sous-domaine de l'Intelligence Artificielle. Je reprends donc le point de vue de Stuart Russell qui, dans son livre « **Artificial Intelligence : A Modern Ap-**

proach » (3^{ème} éd. 2010), consacre toute la partie V, soit 4 chapitres, à ce domaine.

SPECIF – Pourtant, les statisticiens ne revendiquent absolument pas l'étiquette « Intelligence Artificielle », bien au contraire.

Laurent M. – De mon point de vue, c'est l'ensemble de l'Intelligence Artificielle qui penche vers les statistiques et plus généralement vers les mathématiques aujourd'hui. Il suffit d'évoquer les travaux sur les réseaux bayésiens ou l'apprentissage par renforcement pour s'en convaincre.

Antoine C. – En fait, l'IA a mauvaise presse, car à plusieurs reprises, elle a beaucoup promis, et beaucoup déçu. Dans les années 60, ce sont les recherches en Traduction

Automatique qui, aux Etats-Unis, ont consommé beaucoup d'énergie jusqu'à ce qu'un rapport cinglant de la Chambre des Députés mette un terme aux recherches. Puis dans les années 80, ce furent les systèmes experts et la mise à jour trop tardive de leur limite qui « tuèrent » l'IA. De cette période, on a gardé l'image d'une IA qui serait une science de bricolage. Beaucoup de gens continuent de faire de l'IA aujourd'hui, de façon consciente ou non, mais ne souhaitent pas forcément l'afficher.

SPECIF – Quelle est la différence entre Apprentissage Artificiel et Apprentissage Automatique ?

Les auteurs – Il n'y en a pas. Mais le terme d'Apprentissage Automatique est une mauvaise traduction de la terminologie américaine (Machine Learning), et nous n'aimons pas ce terme car il est ambigu, il laisse penser que l'apprentissage pourrait être une sorte de processus tournant en tâche de fond sur une machine. Quand nous avons cherché un meilleur terme, nous avons sondé la communauté en suggérant d'autres appellations comme Apprentissage Machine, Apprentissage Algorithmique, ... C'est Apprentissage Artificiel qui a finalement été retenu.

SPECIF – Quelles sont les grandes étapes de l'histoire de la discipline ?

Les auteurs – Si l'on omet la pré-histoire, c'est-à-dire les travaux de Fisher en statistiques inférentielles et les premières réflexions sur l'Intelligence Artificielle menées par Turing par exemple, chaque décennie a ses tendances.

Pendant les années 50, les pionniers cherchaient à programmer des machines qui mimaient le comportement des humains, et qui intégraient souvent des fonctions d'apprentissage. Il est étonnant, lorsqu'on relit les articles de l'époque, de constater que de nombreuses questions très contemporaines en Apprentissage ont été soulevées

dès cette période.

Les années 60 ont été marquées par les travaux sur les réseaux de neurones à une couche (perceptron), et les outils conceptuels sur la reconnaissance des formes. Mais en 1969, un livre de Minsky et Papert établit les limites du perceptron, et les recherches sur les réseaux de neurones s'arrêtent du jour au lendemain, pour près de 15 ans.

Les années 70 sont la grande période de l'IA symbolique et des systèmes experts. Mais leur complexité, la difficulté de les étudier de façon formelle, et le fait que le développement d'un tel système dépasse souvent la durée d'une thèse (qu'on peut considérer comme le *quantum* en matière de Recherche) montre les limites de l'approche. Du côté de la reconnaissance des formes, ce sont les méthodes statistiques qui règnent, influencées par le livre de Duda et Hart paru en 1973, et les méthodes dites structurelles, qui se développent pendant cette période (voir par exemple les livres de K. S. Fu).

Les années 80 sont en rupture complète avec les précédentes. D'une part, le perceptron multicouche apparaît en 1985 et relance toutes les recherches sur les réseaux de neurones ; sur le plan théorique, cette approche repose sur des mathématiques du continu (recherche d'une solution dans un espace de fonctions) et permet d'étudier l'Apprentissage de façon analytique. Par ailleurs, les premiers travaux de Vapnik, décrivant des conditions suffisantes pour qu'une fonction puisse être apprise à partir de données aléatoires paraissent en 1982. La rupture fut suffisamment grande pour que l'importance de ces travaux n'apparaisse pas immédiatement aux praticiens de l'Apprentissage ; c'est à cette période qu'ils s'intéressèrent aux arbres de décisions, aux algorithmes génétiques, à l'induction de programme logique.

C'est au début des années 90 que l'approche de Vapnik et des statisticiens s'imposa définitivement : le cadre qu'ils proposaient répondait à de nombreuses questions que se posaient les praticiens. De plus, l'invention des Séparateurs à Vaste Marge (SVM), qui découle directement des travaux de Vapnik, et le grand nombre de problèmes réels qu'ils permirent de résoudre avec succès, fut un argument très convaincant.

Enfin, dans les années 2000, c'est le développement de l'économie numérique qui a conduit à un nombre croissant de travaux et de recherche en Apprentissage Artificiel. Quelle grande université américaine n'a pas d'équipe en Apprentissage aujourd'hui ? Ce n'est pas un hasard si les revues phares en Apprentissage comme Machine Learning ou Journal of Machine Learning Research ont des *impact factor* souvent forts.

SPECIF – Si l'Apprentissage Artificiel est désormais dominé par l'Analyse et les Statistiques, les informaticiens ont-ils encore des choses à dire dans ce domaine ?

Les auteurs – Il nous est arrivé d'en douter, car dans certains travaux, la notion même d'algorithme a disparu, ou bien est ramenée à la portion congrue (peut-on parler d'algorithmique de l'algèbre linéaire ?). Mais les Mathématiques Appliquées ne peuvent pas tout.

Ainsi, ce qui caractérise notre époque, c'est probablement le volume gigantesque des données ; or bien des méthodes actuelles ne peuvent pas passer à l'échelle. En face de telles masses de données, il nous faut des algorithmes qui peuvent ne pas être parfaits mais qui se doivent d'être efficaces, de complexité au plus linéaire. Si les informaticiens ne s'y attellent pas, qui fera ce travail ?

De même, des algorithmes qui apprennent au fil de l'eau sont nécessaires pour traiter les flux vidéo.

Et puis les données sont souvent structurées, ce sont des articles du Wall Street Journal, des documents XML, des graphes, sur lesquels les informaticiens sont probablement plus à même de travailler que les autres.

A l'avenir enfin, nous serons entourés de petits systèmes communicants, nos téléphones et nos voitures bien sûr, mais également nos chaussures, nos frigidaires et nos bijoux. Chacun d'eux sera capable d'extraire et d'échanger des informations que des algorithmes d'apprentissage distribués pourront ensuite exploiter. De nouveau, l'expertise des informaticiens sera très utile.

SPECIF – Quels sont les domaines d'application ?

Les auteurs – Ils sont nombreux : l'Apprentissage Artificiel a permis des avancées majeures en Image, en Vision, en Reconnaissance de la Parole. Les défis actuels portent sur le traitement des flux vidéo et des données multimédias. Dans le domaine du vivant, citons la Bioinformatique (prédiction des fonctions du génome) et la Pharmacologie (recherche de molécules actives dans tel ou tel contexte). Les modèles mathématiques prédictifs sont utilisés par la Finance et les banques. On pourrait encore faire référence aux opérateurs téléphoniques, utilisant des modèles d'utilisateurs pour adapter leur offre. Et puis l'Apprentissage occupe probablement la moitié des chercheurs en Traitement de la Langue, elle influence énormément la Robotique, les concepteurs de jeux électroniques ...

SPECIF – Si l'on devait donner le prix Turing à un chercheur en Apprentissage Artificiel, qui faudrait-il choisir ?

Les auteurs – Il faudrait le donner à Vladimir Vapnik, qui a révolutionné la discipline tant d'un point de vue théorique, avec sa théorie de l'Apprentissage Statistique,

que pratique, avec l'invention des Séparateurs à Vaste Marge. Mais comme c'est avant tout un mathématicien, il faudrait des accessits : Mitchell pour ces travaux sur l'espace des versions ou plus récemment, l'apprentissage en continu de la langue, Hinton et Sejnowski pour leurs travaux en relation avec les neurosciences, Sutton pour l'Apprentissage par renforcement.

SPECIF – Comment se structure la communauté en France ? Combien de chercheurs sont concernés ? Quelle sont les conférences francophones ?

Les auteurs – Il y a environ 200 chercheurs en France. On trouve des sessions d'Apprentissage dans de nombreuses conférences (en Image, en Bioinformatique), mais trois conférences ressortent plus particulièrement :

- CAP, Conférence en Apprentissage, vise explicitement l'Apprentissage Artificiel. Elle est transdisciplinaire, et ne regroupe donc pas que des informaticiens. En outre, quelques communautés comme celle travaillant sur l'Apprentissage par renforcement n'y sont pas très bien représentées.
- EGC, Extraction et Gestion des Connaissances, couvre des domaines plus larges que CAP : elle vise également la mise en forme des données, les problèmes de visualisation, les problèmes spécifiques liés aux entrepôts de données. Elle est finalement plus proche de la Fouille de données (Data Mining) et c'est l'interface avec l'Apprentissage Artificiel qui est intéressante dans ce contexte.
- RFIA, Reconnaissance des Formes et Intelligence Artificielle, enfin, a des sessions importantes en Apprentissage, mais cette fois pour aborder des questions en Traitement d'Image ou en IA symbolique.

SPECIF – L'organisation actuelle de

la recherche française en Informatique (CNU 27, INS2I, INSIS, INRIA) est-elle adaptée au développement de la discipline ?

Laurent M. – Quelques gros laboratoires comme l'IRIT ou le LIG ont des équipes étiquetées en IA. Mais sous l'effet de la concentration, au nom de la lisibilité des politiques scientifiques, la plupart des autres laboratoires affichent des équipes spécialisées sur des domaines restreints. Dans ces conditions, beaucoup d'équipes font de l'IA ou sont utilisateurs d'IA, mais la discipline elle-même est très éclatée.

Antoine C. – Comme nous l'avons dit, l'Apprentissage Artificiel est transversal à l'Informatique, les Statistiques, l'Automatique, l'Économie ... En conséquence, l'émiettement de la discipline est un risque ; c'est pourquoi il est important qu'elle soit clairement identifiée comme relevant de l'Informatique, et que les enseignants-chercheurs émargent au CNU 27 : c'est une section suffisamment vaste pour que nous nous y retrouvions tous.

SPECIF – En enseignement, quelle doit être la place de l'Apprentissage Artificiel ?

Les auteurs – Aujourd'hui, la logique et le raisonnement déductif sont étudiés dès la Licence. De même, le raisonnement inductif devrait être évoqué dès la Licence, dans un module d'ouverture à l'IA.

En Master ou en cycle Ingénieur ensuite, tout dépend du type de formation. Dans le cadre d'un module général en IA, il est possible de consacrer 3 heures pour aborder les notions récurrentes en Apprentissage, l'idée qu'on cherche de la régularité dans les données, les notions d'erreur, de biais inductif, de sur-apprentissage, le compromis biais-variance, le contrôle sur l'espace des hypothèses. Avec 3 heures supplémentaires, on peut montrer le fonctionnement d'un algorithme classique, comme la construction d'un arbre de décision, l'entraîne-

Interview

ment d'un réseau de neurones, voire aborder les principes des SVM, avec un TP possible sous WEKA.

Enfin, dans le cadre d'un Master spécialisé, plusieurs modules peuvent être consacrés à l'Apprentissage. Les thèmes que nous suggérons d'aborder sont ceux de notre livre : nous l'avions initialement conçu pour qu'il serve de support en enseignement.

SPECIF – Quels doivent être les pré-requis pour un étudiant ?

Laurent M. – En Licence, ou dans le cadre d'une Fête de la Science par exemple, j'utiliserais le thème des arbres de décisions pour expliciter toutes les notions importantes. C'est par ce biais que Russell présente les principales notions en Apprentissage dans son livre, et c'est fait de manière très pédagogique et très convaincante. Bien entendu, cela n'exige aucun pré-requis particulier.

Antoine C. – Pour ce qui est des Masters, il faut que les étudiants aient des bases solides en mathématiques et en statistiques ; être en face d'étudiants qui connaissent la théorie de l'optimisation serait un vrai plus. Côté Informatique, il vaut mieux que les étudiants connaissent les algorithmes d'exploration dans des espaces de recherche (parcours de graphes, algorithme A*) et qu'ils aient des bases en Logique.

SPECIF – L'Apprentissage Artificiel doit-il être enseigné dans d'autres domaines que l'Informatique ?

Les auteurs – Oui : en Psychologie, en Finance, en Economie, ... en fait dans tous les domaines où les étudiants sont susceptibles d'utiliser ou de développer des techniques d'Apprentissage.

SPECIF – Prévoyez-vous une version anglaise de votre livre ?

Les auteurs – Il est très important d'écrire en français, ou de traduire de l'anglais vers le français. Concernant notre livre, nous avons com-

mencé à discuter avec Cambridge University Press, mais le coût de la traduction risque d'être problématique, et c'est plutôt dommage.

SPECIF – Y aura-t-il un jour une 3ème édition de votre livre, ou bien la discipline sera devenue trop gigantesque pour être couverte en un ouvrage ?

Les auteurs – Ce n'est pas exclu, mais entre la 1^{ère} édition et la 2^{nde}, nous avons pu constater que certains domaines avaient finalement peu évolué, alors que d'autres avaient connu une croissance très forte. En conséquence, il faudrait refondre le plan pour réussir un tel exercice. Certains chapitres disparaîtront peut-être complètement, car finalement, il apparaîtra que ce sont des branches désuètes de notre discipline, alors que d'autres nouveaux chapitres, que nous n'avons pas toujours facilement intégrés dans le plan actuel de notre ouvrage, comme l'apprentissage à partir de flux ou l'apprentissage actif seront peut-être au cœur de l'édition suivante.

SPECIF – Quels conseils donneriez-vous au futur rédacteur d'un livre de même nature ?

Laurent M. – Dans notre livre, nous avons abordé de nombreuses branches de l'Apprentissage Artificiel. Evidemment, nous sommes loin d'être des spécialistes de chacune d'entre elles, et pourtant, il ne faut pas avoir peur d'être jugé par les spécialistes : notre livre se voulait généraliste. Nous souhaitons décrire simplement des idées profondes en Apprentissage Artificiel, en donnant des exemples qui puissent parler à tout un chacun. Et le succès de notre livre montre que nous sommes arrivés à nos fins.

Antoine C. – De mon point de vue, l'écriture à plusieurs nécessite de la méthode, de l'organisation. Il faut savoir fixer le plan, expliciter le type de lectorat visé, qui impose ensuite le style et le niveau scientifique de l'exposé. Et bien entendu,

les outils d'écriture à plusieurs sont très utiles : SVN, outils graphiques, LaTeX.

SPECIF – Y a-t-il un message que vous souhaiteriez faire passer à la communauté des informaticiens ?

Les auteurs – Peut-être pas à l'ensemble des informaticiens car c'est une communauté extrêmement variée. Par contre, aux chercheurs en Apprentissage, nous voudrions que la communauté soit plus ouverte aux neurosciences, à la psychologie cognitive. Et nous souhaitons également que la communauté ne s'enferme pas dans la légitimité par les applications.

(Propos recueillis par Jean-Christophe Janodet,

Relus et corrigés par Antoine Cornuéjols et Laurent Miclet)

Résultats du Prix de thèse 2010

Lors du Congrès de Grenoble, sera remis le Prix de thèse Gilles Kahn 2010. Le jury qui s'est réuni le 26 novembre 2010, nous a communiqué les lauréats de ce prix.

Le prix de thèse Gilles Kahn 2010, décerné par Specif et patronné par l'Académie des Sciences est attribué à :

Xavier Allamigeon

pour sa thèse intitulée « Analyse statique de manipulations de mémoire par interprétation abstraite – Algorithmique des polyèdres tropicaux, et application à l'interprétation abstraite », effectuée au sein de l'équipe commune CEA Saclay/Ecole polytechnique / CNRS du laboratoire « Modélisation et Analyse des Systèmes en Interaction » (MeASI), et au sein de l'équipe de recherche SE/IS d'EADS Innovation Works sous la direction de Eric Goubault et Charles Hymans.

<http://www.cmap.polytechnique.fr/~allamigeon>

Les deux deuxièmes prix sont décernés à (par ordre alphabétique) :

Sebastien Bubeck

pour sa thèse intitulée « Jeux de Bandits et Fondations du Clustering », effectuée à l'Université de Lille 1 (équipe SequeL, INRIA Lille-Nord Europe) sous la direction de Rémi Munos et de Cristina Butucea.

<https://sites.google.com/site/sebastienbubeck/>

et

Stanley Durrleman

pour sa thèse intitulée « Statistical models of currents for measuring the variability of anatomical curves, surfaces and their evolution », effectuée à Université de Nice - Sophia Antipolis (Equipe-projet ASCLEPIOS, INRIA Sophia Antipolis – Méditerranée et CMLA-UMR CNRS 8536 de l'ENS – Cachan)

<http://sci.utah.edu/~stanley>

Assemblée Générale Ordinaire

Convocation

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de Specif qui se tiendra à Grenoble dans les locaux de l'IUT2 - 2 Place Doyen Gosse, le mercredi 2 février 2011 à 18h sur l'ordre du jour ci-dessous.

18h La vie de l'association

- Rapport financier par le trésorier, montant des cotisations pour l'année 2012 (B. Defude)
- Rapport moral et prospectif par le président (Hervé Martin)

Votes

- Quitus au Conseil d'Administration et au Président.
- Montant des différentes cotisations
- Elections au Conseil d'Administration

Note : Cette Assemblée Générale est associée au Congrès Specif qui a pour thème: « Informatique et société ». Le programme et la fiche d'inscription au congrès sont disponibles sur le site du congrès Specif 2011 <http://specif2011.iut2.upmf-grenoble.fr/>

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un membre de Specif (à qui vous devez remettre un pouvoir) et/ou voter par correspondance (uniquement pour les élections au Conseil d'Administration).

Pour participer à l'Assemblée Générale, il faut être membre actif de Specif, à savoir enseignant ou chercheur en Informatique de l'Enseignement Supérieur ou d'un organisme de recherche public, à jour de sa cotisation.

Les adhésions se font très facilement en ligne sur le site de Specif: <http://www.specif.org/>

Vous pouvez régler votre cotisation lors de votre inscription au congrès, à l'entrée de la salle de réunion ou l'envoyer à : Secrétariat SPECIF - LIG ENSIMAG Bâtiment D - BP 72 - 38402 SAINT MARTIN D'HERES CEDEX

L'information relative à l'assemblée générale est accessible sur le site.

Vous êtes également invités à venir écouter les exposés des lauréats du prix de thèse 2010, le jeudi 3 février 2011 à 16h45 dans les locaux de l'IUT2 de Grenoble.

Assemblée générale du 2 février 2011

Procédure de vote pour les élections au Conseil d'Administration

Il y aura deux votes à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) :

- Approbation du Rapport Moral, des Comptes et quitus aux administrateurs
- Elections au Conseil d'Administration (C.A.)

Le vote par correspondance n'est proposé que pour les élections au C.A.

1^{er} cas : Vous êtes présent à l'Assemblée Générale

Vous votez sur place.

2^{ème} cas : Vous n'êtes pas présent à l'Assemblée Générale :

Vous pouvez donner un pouvoir à un membre de Specif qui participera à l'A.G. et votera pour vous. Remplissez le pouvoir ci-joint et confiez-le lui – ou adressez-le à :

Anne CAILLET Secrétariat SPECIF - LIG - ENSIMAG - Bât D - BP 72
38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX

Vous pouvez, aussi, voter par correspondance pour l'élection des membres du C.A. Cette procédure invalide le pouvoir (s'il existe) pour ce vote pendant l'A.G.O. Indiquez votre choix sur le bulletin de vote ci-joint. Glissez-le dans une enveloppe blanche, sans aucune marque permettant de la repérer (sous peine d'annulation). Glissez l'enveloppe blanche dans une autre enveloppe, adressée à :

Anne CAILLET Secrétariat SPECIF - LIG - ENSIMAG - Bât D - BP 72
38402 ST MARTIN D'HERES CEDEX

Au dos de cette enveloppe, inscrivez vos Nom-Prénom, votre lieu d'affectation, votre adresse et votre signature, et la mention « pour vote à l'Assemblée Générale ». Ils devront parvenir à Grenoble, avant le lundi 31 janvier 2011.

Assemblée Générale du 2 février 2011

Bulletin de vote pour les élections au Conseil d'Administration.

12 postes sont à pourvoir

Liste des Candidats

Olivier BAUDON	
Max DAUCHET	
Sylvie DESPRES	
Pierre GANÇARSKI	
Frédéric GERVAIS	
Jean-Christophe JANODET	
Sébastien LEFÈVRE	
Philippe MARQUET	
Jean-Marc PETIT	
Gaëtan REY	
Dominique RIEU	
Florence SEDES	

Pour être valide, chaque ligne du tableau ne doit comporter au plus qu'un seul nom. Sur chaque ligne du tableau, pour voter pour le candidat indiqué en colonne de gauche, vous laissez en blanc la colonne de droite. Si vous ne votez pas pour lui, vous rayez son nom en colonne de gauche, et portez éventuellement un autre nom dans la colonne de droite.

Assemblée Générale du 2 février 2011**Elections au Conseil d'Administration**

Pouvoir

Je, soussigné(e)

Nom :Prénom :

demeurant à :

donne pouvoir à Nom :

Prénom :

de me représenter et de voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de Specif, réunie le 2 février 2011 à Grenoble. Si vous désirez invalider ce pouvoir, au cas où vous avez aussi envoyé un vote par correspondance, rajoutez à la main : « *J'ai transmis par correspondance un bulletin de vote. S'il est arrivé dans les temps, Prière d'invalider ce pouvoir* »

A....., le.....

Signature

faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Liste des candidats au conseil d'administration de Specif Elections le 2 février 2011

Olivier Baudon – 48 ans – Université de Bordeaux

CV. Après une thèse à Grenoble, j'ai rejoint l'Université Bordeaux 1 et le LaBRI comme Maître de Conférences en 1990. Ma thématique de recherche est la théorie des graphes. Après plusieurs années portant sur les aspects édition de graphes, je m'intéresse aujourd'hui essentiellement à des aspects structurels des graphes, souvent en lien avec des problèmes tirés d'autres thématiques informatiques.

J'ai enseigné à tous les niveaux et dans toutes les filières de mon département, ainsi que dans certains établissements voisins. Mon enseignement est assez varié avec une investissement plus important en programmation et génie logiciel. J'ai également toujours assuré des responsabilités administratives au sein du département Informatique.

Profession de foi. Membre du CA de Specif de 1995 à 2001, je souhaite à nouveau participer plus activement au fonctionnement de cette association que je trouve essentielle pour la circulation de l'information à l'intérieur de notre discipline et avec nos tutelles. Je suis intéressé par la mise en place d'un enseignement d'informatique dans les lycées et plus généralement par tout ce qui peut faire découvrir notre discipline en milieu scolaire, quelque soit le niveau. Je m'intéresse aussi aux aspects internationaux de l'enseignement.

Concernant la recherche, je suis at-

tentif à sa structuration qui évolue beaucoup ces dernières années. Il est important que Specif puisse accompagner ces changements pour qu'ils aillent dans la bonne direction.

Max Dauchet - 64 ans – Université de Lille

CV. Mon port d'attache est l'université de Lille 1, où j'ai été nommé assistant en 1970 et professeur en 1981.

Mes recherches ont porté sur l'informatique théorique (réécriture, automates d'arbres) puis la bioinformatique.

Mes derniers enseignements étaient en initiation à la programmation en L1.

J'ai créé en 1982 et dirigé pendant 9 ans le LIFL (UMR). J'ai été de 92 à 95 chargé de mission pour l'informatique au CNRS. J'ai été appelé à différentes missions ministérielles, j'ai été DRRT dans ma région de 2000 à 2002. J'ai réorganisé les écoles doctorales de la région et dirigé l'ED SPI durant 3 ans. Je dirige le centre de recherche INRIA Lille - Nord Europe depuis sa création.

Profession de foi. J'ai eu le plaisir et l'honneur de présider SPECIF de 1997 à 1999. Je vais prendre ma retraite et je souhaite me réinvestir dans notre association. J'espère que mon expérience pourrait être utile pour contribuer au développement de SPECIF dans nos milieux professionnels et au delà.

Sylvie Despres – 56 ans – Université Paris XIII

C.V. Je suis enseignante ET chercheur. J'enseigne en L3, en M et en D j'encadre des doctorants. J'ai eu la responsabilité d'une spécialité de Master Informatique pour les sciences du vivant et de la seconde année d'une formation d'ingénieurs. Mes travaux de recherche se situent en ingénierie des connaissances et sont principalement organisés autour de la conception de méthodes et d'outils pour capitaliser, partager et créer des connaissances. L'enjeu d'une telle recherche est double : traiter de problèmes concrets posés par des acteurs attendant des réponses opérationnelles, tout en contribuant aux avancées de la discipline informatique.

Profession de foi. Après avoir participé pendant 12 ans aux activités de notre section de CNU, je me suis investie au CA de SPECIF. Au terme de ce second mandat, j'espère y avoir apporté une contribution efficace et significative. Je souhaite continuer à enrichir les réflexions qui ont déjà été entamées tant sur le plan de la place de notre discipline dans les universités que sur celle de nos activités de recherche et de leurs devenir avec la mise en place des réformes actuelles.

Pierre Gańczarski – 51 ans – Université de Strasbourg

CV. Maître de conférences depuis 1989, j'ai principalement enseigné en Algorithmique Distribuée et en

Fouille de Données. J'ai passé mon HDR en 2007 sur la classification non supervisée collaborative. Mon domaine privilégié d'application est l'image de télédétection dans le cadre des Géosciences. Actuellement, je suis responsable d'un Master en Alternance et Apprentissage,

Profession de foi. J'aimerais participer à des groupes de réflexion et débats sur les différents aspects de l'enseignement de l'informatique et en particulier ceux liés à l'alternance et l'apprentissage. J'aimerais aussi via ces groupes débattre sur la perte d'attractivité des formations (et de la recherche) en informatique à l'Université et au moyen d'y remédier.

Frédéric Gervais – 32 ans
– IUT Sénart - Fontainebleau

CV. Après une cotutelle de thèse entre le Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris et l'Université de Sherbrooke (Québec) au Canada, je suis nommé maître de conférences en informatique à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) en 2007. J'effectue mes travaux de recherche au LACL (EA 4219). Depuis la rentrée 2010, je suis également chef du département informatique à l'IUT Sénart Fontainebleau. Mes principales thématiques de recherche concernent la sûreté et la sécurité des applications bases de données. Je m'intéresse notamment à la sécurité fonctionnelle des applications de type services web. J'enseigne principalement en DUT informatique et en licence professionnelle : architecture des ordinateurs, génie logiciel, méthodes formelles.

Profession de foi. Jeune maître de conférences en informatique, je m'intéresse bien évidemment aux nouvelles réalités du métier d'enseignant-chercheur, suite à l'autonomie des universités et aux politiques actuelles en matière de recherche. Mon expérience est également influencée par le fait que je travaille dans le cadre d'un

IUT et que j'ai réalisé des études à l'international. Pour ces raisons, je souhaite apporter ma contribution aux réflexions et aux actions de la communauté SPECIF, notamment dans le domaine de la pédagogie, de la place des jeunes chercheurs et des relations internationales.

Jean-Christophe Janodet
– 38 ans – Université de Saint Etienne

CV. Je suis Maître de Conférences à l'Université de Saint-Etienne depuis 2000. Côté enseignement, je suis responsable de la Licence d'Informatique stéphanoise depuis 2007. Côté recherche, je travaille dans les domaines de l'Inférence Grammaticale et de l'Apprentissage Automatique, dans une UMR qui émerge à l'INSIS, dont les thèmes sont l'Optique, la Photonique, l'Image et l'Informatique.

Profession de foi. Depuis 2007, le paysage universitaire a beaucoup changé. Désormais, toutes les décisions concernant l'Informatique sont prises localement, y compris dans les universités où l'Informatique n'est pas affichée comme une discipline phare. Dans ce contexte, le rôle fédérateur de SPECIF n'a jamais été aussi important. En matière de Recherche, je veux bien me battre contre des moulins à vent : il faut trouver un moyen pour que les petits centres universitaires, qui ne seront ni LabEx, ni UMR, ni équipe INRIA puissent continuer d'exister, car ils maillent le territoire et qu'ils ont toujours fourni nombre d'excellents jeunes chercheurs aux grosses universités. En Enseignement, je voudrais travailler sur le contenu des modules comme les Maths pour l'Info en Licence, dont le programme traditionnel n'est manifestement plus adapté ; plus généralement, comme la 1ère année de Licence est pluridisciplinaire, il paraît important d'identifier ce que les autres sciences peuvent apporter à l'Informatique. Enfin, dans l'Association, je m'occupe

avec d'autres, des adhérents et des listes de diffusion, mais j'ai envie d'évoluer.

Sébastien Lefèvre – 33 ans
– IUT de Vannes

CV. Diplômé (Ingénieur/DEA) de l'Université de Technologie de Compiègne en 1999, j'ai obtenu une thèse de doctorat de l'Université de Tours en 2002 (CIFRE avec AtosOrigin). J'ai été recruté Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg en 2003. J'ai exercé mes activités d'enseignement à l'UFR de Mathématique et d'Informatique, en prenant notamment la responsabilité pédagogique du Master CCI de 2005 à 2007. J'ai mené mes travaux de recherche en analyse d'image par morphologie mathématique au sein du Laboratoire des Sciences de l'Image, de l'Informatique et de la Télédétection (LSIIT). Ces travaux m'ont permis d'obtenir l'Habilitation à Diriger des Recherches de l'Université de Strasbourg en 2009, et se sont également traduits par des mobilités à Freiburg-im-Breisgau (Allemagne) entre 2007 et 2009 (2 semestres de CRCT) et à l'IRISA Rennes en 2009-2010 (délégation INRIA). J'ai été nommé Professeur des Universités à l'Université de Bretagne Sud (IUT de Vannes) en septembre 2010. J'y assure des enseignements en génie logiciel et conception orientée objet au sein du département informatique de l'IUT, et intervins également en Master en lien avec mes thématiques de recherche. J'effectue mes travaux de recherche en analyse d'image et reconnaissance de formes au sein du laboratoire VALORIA.

Correspondant SPECIF de 2003 à 2009, j'ai été responsable de l'organisation du congrès SPECIF en 2008 à Strasbourg, et je viens d'exercer un premier mandat au sein du CA de SPECIF. J'ai pris récemment la charge des relations avec les entreprises au sein de l'association.

Profession de foi.

Assemblée Générale

Après avoir coordonné l'organisation du congrès SPECIF en 2008 à Strasbourg, je me suis impliqué dans l'association en tant que membre de son CA (avec, par exemple, la rédaction d'un aide-mémoire pour l'organisation du congrès, la constitution d'une liste de diffusion relative aux directeurs des composantes d'enseignement supérieur en informatique, une réflexion sur les plates-formes pédagogiques, etc.). Ayant accepté récemment le rôle de correspondant avec les entreprises, je souhaite poursuivre mon implication au sein du CA pour y mener différentes actions en lien avec cette nouvelle responsabilité : développement des relations entre SPECIF et l'association Pasc@line, édition d'une rubrique « relations industrielles » dans le bulletin SPECIF, voire organisation d'une journée thématique (à l'instar du printemps pédagogique ou de la journée recherche – dirlab) sur des sujets liés au monde de l'entreprise : emploi des docteurs, projets de recherche en partenariat et valorisation, intervention des industriels dans nos formations, formation en apprentissage, VAE, etc.

Philippe Marquet - 47 ans

CV. Je suis maître de conférences HC en informatique à l'université de Lille 1. J'enseigne principalement dans le domaine des systèmes d'exploitation, de l'architecture des ordinateurs et de la programmation parallèle et distribuée. J'ai été membre du CNU 27e durant deux mandats, longtemps vice-président de CSE, suis actuellement responsable du master informatique de Lille 1. J'effectue mon activité de recherche au sein du LIFL et d'une équipe INRIA dans le domaine de la co-modélisation pour la conception de systèmes embarqués.

Profession de foi. Attaché à l'esprit de notre communauté des enseignants-chercheurs en informatique, je pense que Specif est le cadre naturel de réflexions et d'échanges

au sujet du fonctionnement de notre métier, aux spécificités de notre communauté, à celles de notre discipline, et à leurs évolutions.

Je propose ma candidature au conseil d'administration de Specif pour participer à cette animation de la communauté et favoriser sa reconnaissance.

Jean-Marc Petit – 42 ans – INSA de Lyon

CV. Après 8 années comme maître de conférences à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, j'ai été nommé professeur des universités en 2005 à l'INSA de Lyon. Depuis 2008, je dirige l'équipe Bases de données du LIRIS. Je suis responsable INSA du master 2 recherche en Informatique depuis 2007. Mes thématiques de recherche sont centrées autour des approches déclaratives pour la gestion des données, des flux et des services.

Profession de foi. Depuis le début de ma carrière, j'ai eu la chance de connaître quatre établissements (deux universités et deux écoles) et trois laboratoires (deux associés au CNRS). Ces expériences m'offrent aujourd'hui une vision d'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche qui me permet de mieux en comprendre les tenants et les aboutissants à l'heure où de profonds changements s'y opèrent. Je me porte donc candidat au CA de Specif pour contribuer à répondre aux questions posées par ces grands changements, notamment celui de l'évaluation des enseignants chercheurs et de la reconnaissance de la science informatique.

Gaëtan Rey – 33 ans – IUT de Nice

CV. 2001 – 2005 Doctorant au sein de l'équipe IIHM du laboratoire CLIPS – IMAG (Université Grenoble I). Thèse financée par une Bourse MENRT

Sujet : Contexte en Interaction Homme-Machine : le contexteur.

Directrice de thèse : Joëlle Cou-taz (Professeur Université Joseph Fourier).

2001 – 2004 Moniteur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble.

2004 – 2005 ATER (demi-poste) dans le département Informatique de l'IUT2 de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble.

2005 Diplôme de Docteur de l'Université Joseph Fourier de Grenoble.

2005 – 2006 Post-Doctorat dans le System Research Group de l'University College de Dublin (UCD) en Irlande.

2006 – 2007 Post-Doctorant dans l'équipe Architectures et Modèles pour l'Interaction du laboratoire LIMSI du CNRS.

2007 Maître de conférences à l'université de Nice

Profession de foi. Mon intérêt pour l'informatique et pour son enseignement motive cette candidature. Une élection au Conseil d'Administration me permettra de rencontrer au sein de ce forum des collègues d'autres Universités et de représenter les jeunes enseignants chercheurs ainsi que les enseignants chercheurs en IUT.

Je souhaite, par une participation active au sein du Conseil d'Administration, promouvoir activement la discipline informatique en tant que :

- discipline d'enseignement : réfléchir sur le devenir de l'informatique dans les filières de premier cycle, sur l'évolution du PPN des IUT, sur la place des universités publiques face aux nombreuses écoles privées ...

- discipline de recherche : développement de la valorisation de la recherche, réfléchir sur des dispositifs d'évaluation de la recherche pour les chercheurs et enseignants chercheurs en informatique... Je suis également prêt à m'investir dans diverses tâches concernant

SPECIF. Je pense, par exemple, à la gestion du site web que je pourrais reprendre ...

**Dominique Rieu – 50 ans –
Université Pierre Mendès
France, Grenoble**

CV. Je suis professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble. Je suis actuellement vice présidente de l'UPMF en charge du système d'information, je coordonne également les projets inter-universitaires liés aux développements des systèmes d'information des établissements grenoblois. Je suis en poste au département informatique de l'IUT2 où j'ai été pendant cinq ans chef de département. J'effectue ma recherche au Laboratoire d'Informatique de Grenoble dans l'équipe SIGMA. Mes thèmes de recherche concernent l'ingénierie des méthodes, la réutilisation, la traçabilité et la collaboration dans le développement des SI. Je suis présidente de l'association INFORSID et co-responsable de la Structure Fédérative de Recherche Innovacs (Innovation, Connaissances, Société).

Profession de foi. Nos universités sont aujourd'hui bien bousculées : compétences élargies, plan campus, campus d'excellence, etc. Prendre le temps d'analyser, essayer d'anticiper ces multiples actions et leurs incidences sur notre profession fait partie du rôle de spécif. L'évolution des IUT est également un sujet brûlant qui me tient particulièrement à cœur.

**Florence Sedes – 48 ans – Uni-
versité de Toulouse**

CV. Professeur des Universités à Toulouse, directrice du GDR i3 (unité CNRS 722), membre nommé du CNU 27° section, chargé de mission auprès du CNRS, Institut des Sciences Informatiques et de leurs Interactions.

Profession de foi. Les initiatives d'excellence de l'Investissement d'Avenir et la mise en place de l'autonomie au sein de nos universités sus-

citent de nombreuses inquiétudes : Quels impacts sur notre quotidien ? Sur nos laboratoires ? Sur nos formations ? Sur nos carrières ? Sur notre future évaluation quadriennale ?... Il est difficile de répondre à ces interrogations puisque tout est en cours de construction. De par la constitution de son CA et l'implication de tous à différents niveaux et dans différentes instances, SPECIF a certainement une carte à jouer en promouvant l'association au rang d'entité structurante et incontournable au sein du paysage de l'enseignement supérieur, aux niveaux national et international. Dans le même temps, les rendez-vous mis en place progressivement au niveau national à travers les journées pédagogiques, celles des directeurs d'unités, le congrès, les journées doctorants,... sont des lieux privilégiés d'échanges, de constructions collaboratives des actions/initiatives, et de soutien. Nous devons poursuivre dans ce sens et c'est ce à quoi je continuerai de m'employer au sein de l'association, en apportant mon expérience de l'animation de structures locales aussi bien que nationales.

Programme prévisionnel du congrès SPECIF 2011 à Grenoble

Informatique et Société

Mercredi 2/02

Journée doctorants

9h30-10h : Accueil

10h-10h15 : Présentation de SPECIF, le mot du Président

10h15-11h : « Le paysage national de la recherche en informatique (acteurs, financement, ouverture à l'Europe, post-doc...) » par P. Estrailier, Conseiller Scientifique au Ministère de la recherche

11h-11h15 : Pause café

11h15-12h : « Candidater et travailler au CNRS » par B. Durand, CoNRS

12h-12h45 : « Candidater et travailler à l'INRIA » par A. Petit, Directeur INRIA

Déjeuner

14h15-15h : « Candidater et travailler à l'Université » par D. Etiemble, Président du CNU

15h-16h : Table ronde « PhD et entreprise » avec P. Chinkirch (Valoridoc), D. Trystram (Pr. Grenoble INP), B. Braunschweig (ANR), J.-M. Dalle (incubateur Agoranov).

16h-17h : « Considérations éthiques sur l'organisation et les pratiques de la recherche » par L. Letellier (DR CNRS, Virologie Bactérienne) et J.-G. Ganascia (Pr. Paris 6)

AG

18h : Assemblée Générale de SPECIF suivi du cocktail de bienvenue à l'IUT2

Jeudi 03/02

8h15-8h45 : Accueil des participants

8h45-9h15 : Ouverture du Congrès

9h15-10h15 : Conférence Web social et Web sémantique par Fabien Gandon

10h15-10h45 Pause

10h45-11h30 : Conférence sur l'INS2I par Michel Bidoit

11h30-12h15 : Conférence De l'Intelligence Artificielle à la Cognition Artificielle par Jacques Pitrat

12h15-14h00 Repas

14h00-14h45 : Conférence Epistémologie de l'informatique par Gilles Dowek

14h45-16h00 : Table ronde Sécurité et confidentialité

16h00-16h15 : Présentation de la visite du 4 février proposée par l'Aconit

16h15-16h45 Pause

16h45-18h15 : Exposés des prix de thèse SPECIF

20h00 Repas de gala

Vendredi 04/02

9h00-9h45 Conférence Histoire de l'informatique par Pierre-Eric Mounier Kuhn

9h45-10h15 Pause

10h15-11h15 Ateliers

Atelier 1 : Intégration des aspects de l'histoire de notre domaine dans l'enseignement ? animateurs : JP. Peyrin, C. Crochepeyre

Atelier 2 : Intégration les aspects sociétaux et éthiques dans l'Enseignement et la Recherche ? animateurs : C. de la Higuera, JC. Janodet

11h30-12h00 Restitutions des ateliers

12h00-12h15 Clôture

12h15 Repas-buffet

Après-midi : Visite de l'exposition de l'Aconit (sur inscription lors du congrès)

<http://specif2011.iut2.upmf-grenoble.fr/>

IUT2 de Grenoble, Site Doyen Gosse

2 Place Doyen Gosse

38000 Grenoble

à deux pas de la gare

Annonces

Événements planifiés

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996 revu le 14 octobre 1999, puis le 1 avril 2010) a décidé d'appliquer les règles suivantes :

- Conférences de jeunes chercheurs et conférences parrainées par Specif : publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word interprétable par un Mac, rtf, ou latex. Le parrainage de Specif est accordé par le Conseil d'Administration.
- Conférences ayant lieu en France : renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessous. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: christian.carrez@m4x.org ou à Christine Crochepeyre: christine.crochepeyre@cnam.fr

événement	date	lieu
QDC2011 7ème atelier qualité des données et des connaissances URL: http://qdc2011.lri.fr	25 janvier 2011	Brest
EGC2011 11ème conférence internationale francophone sur l'extraction et la gestion des connaissances URL: http://www.ensieta.fr/egc11	25-28 janvier 2011	Brest
Congrès Specif URL: http://specif.org	3-4 février 2011	Grenoble
NTMS 2011 IFIP/IEEE 4th international conference on new technologies, mobility and security URL: http://www.ntms-conf.org	7-10 février 2011	Paris
CGO2011 International symposium on code generation and optimization URL: http://www.cgo.org/cgo2011/	2-6 avril 2011	Chamonix
Impact 2011 first international workshop on polyhedral compilation techniques URL: http://impact2011.inrialpes.fr	avril 2011	Chamonix
Plate-forme AFIA 2011 URL: http://www.afia-france.org/tiki-index.php?page=plate-forme+AFIA+2011	16-21 mai 2011	Chambéry
CAp 2011 conférence francophone d'apprentissage URL: http://www.ceregmia.eu/CAp2011/fr/index.html	17-20 mai 2011	Chambéry
IC 2011 22èmes journées francophones d'ingénierie des connaissances URL: http://ic2011.liris.cnrs.fr/site/doku.php	17-20 mai 2011	Chambéry
SAR/SSI-2011 International conference on network and information systems security URL: http://sarssi-conf.org	18-21 mai 2011	La Rochelle
RCIS'2011 5th international conference on research challenges in information science URL: http://rcis-conf.com	19-21 mai 2011	Gosier Guadeloupe
INFORSID 2011 XXIXe congrès URL: http://www-lisic.univ-littoral.fr/inforsid2011/	24-26 mai 2011	Lille
DICTAP2011 International conference on digital information and communication technology and its applications URL: www.sdicwc.net/fr	21-23 juin 2011	Dijon
WI-IAT 2011 IEEE/WIC/ACM international joint conference on web intelligence (WI) intelligent agent technology (IAT) http://wi-iat-2011.org	22-27 août 2011	Lyon

Informations pratiques sur des URL intéressantes

Vous trouverez ci-dessous quelques URL utiles.

<http://specif.org> À tout seigneur tout honneur, rappelez-vous le site de Specif et ses nombreuses informations. À consulter régulièrement.

<http://eurise.univ-st-etienne.fr/specif> Le site web « Annuaire des Laboratoires Specif ». Ce site permet d'une part à tous les laboratoires en Informatique de France de faire connaître leurs domaines d'activités, les coordonnées des responsables, et toutes les informations utiles. Il permet également à des étudiants, chercheurs ou industriels de se renseigner et de rechercher selon plusieurs critères. On pourra en particulier interroger la base de données Specif et connaître pour un ou plusieurs domaines de recherche différents et pour une région particulière, l'ensemble des laboratoires dont les compétences coïncident avec celles qui sont demandées.

<http://cnu27.lri.fr> Le serveur de la section 27 du nouveau CNU vous donnera les dernières informations sur les problèmes traités par nos représentants nationaux.

<http://www.cnrs.fr> Le serveur du CNRS fournit les informations sur le fonctionnement du CNRS, les départements, les sections du comité national, mais aussi sur les laboratoires associés au CNRS.

<http://www.inria.fr> Le serveur de l'INRIA fournit des informations sur les activités de l'organisme, en particulier les actions de recherche coopératives ou les recrutements.

<http://www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/> est le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

<http://www.aeres-evaluation.fr/> Le site de l'agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/> Le site de l'agence nationale de la recherche.

<http://www.legifrance.gouv.fr/home.jsp> Le serveur du journal officiel.

<http://www.industrie.gouv.fr> Le serveur du secrétariat d'état à l'industrie donne des informations intéressantes sur l'économie, et en particulier la société de l'information.

<http://www.telecom.gouv.fr/> Le serveur du gouvernement plus particulièrement dédié aux télécommunications et à la société de l'information.

<http://www.passinformatique.com>. Ce serveur recense les formations et les métiers de l'informatique. Il a été élaboré sous la houlette du Syntec en collaboration avec le journal « l'étudiant ». Outre les initiateurs du projet, les organisations comme le SFIB, le CIGREF, l'AFPA, ainsi que le ministère de l'industrie (que ceux qui ont été oubliés me pardonnent) font partie du comité de pilotage.

<http://www.asti.asso.fr/> L'ASTI est la société savante et professionnelle des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC) en France. C'est aussi une fédération d'associations du domaine, dont Specif. Pluridisciplinaire par nature, l'ASTI est un trait d'union entre la recherche « académique » et le monde de l'entreprise.

<http://www.see.asso.fr/> La SEE vient de fêter ses 125 ans. Après quelques avatars, elle a pris, en 2000, le nom de Société de l'Electricité, de l'Electronique et des Technologies de l'Information et de la Communication. Elle est le « full member » français de l'IFIP. Elle désigne le représentant français à l'assemblée générale de l'IFIP, actuellement en la personne de Jean-Claude Laprie.

<http://www.ifip.org> C'est le site de l'IFIP (International Federation in Information Processing). Cette association internationale fédère les associations nationales concernées, à raison d'une par pays. Chaque pays désigne une association qui est « full member » de l'assemblée générale (SEE pour la France). L'IFIP est structurée en comités techniques (TC), eux-mêmes divisés en groupes de travail (WG).

<http://interstices.info> C'est un site sur les STIC, destiné au grand public, créé à l'initiative de l'Inria, et développé en partenariat avec le CNRS, les universités et l'ASTI pour faire comprendre les nouvelles technologies et ce sur quoi travaillent les chercheurs : donc qualité supposée meilleure que celle des pages informatiques de wikipedia !

<http://www.aconit.org> Le site de l'association pour un conservatoire de l'informatique et de la télématique.

Livres proposés à Specif

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont Specif a eu connaissance. Il s'agit d'abord de la « quatrième de couverture » obtenue par digitalisation, à laquelle est ajouté un bref commentaire après un survol du livre. Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. Christian Carrez

Conception orientée objet en Java et C++. Une approche comparative.

Franck Barbier

309 pages, Pearson Education, 2009
ISBN: 978-2-7440-7367-0, .

Langages incontournables de programmation orientée objet, Java et C++ possèdent des concepts communs. En pratique, leurs subtilités font qu'un problème codé en Java ou en C++ n'a pas toujours de transcription directe dans l'autre langage.

Cet ouvrage se révélera précieux pour apprendre Java, C++, ou les deux à la fois. Il montre la manière dont un même concept est développé dans les deux langages. En fonction des contraintes et des limites de chaque langage, le livre indique la solution en Java et en C++, compare ces solutions, et propose *in fine* des règles de bonne pratique et des formes de programmation canoniques et optimales.

Afin de favoriser une compréhension progressive des langages, le premier chapitre s'attache à introduire les principes et mécanismes de la programmation objet indépendamment de la syntaxe. Les chapitres suivants expliquent en détail toutes les notions clés, les principales étant la généricité, l'héritage, le polymorphisme, la gestion

des exceptions et l'introspection.

Chaque chapitre comprend une série d'exercices afin que le lecteur puisse vérifier l'assimilation de ses connaissances.

Franck Barbier est professeur à l'université de Pau. Ses domaines d'expertise sont UML2, MDA, C++/Java, Java EE, EJB et SOA. Consultant pour l'industrie du logiciel, il a réalisé des prestations de formation et conseil dans plus de 20 grandes entreprises (Alcatel-Lucent, EDF, La Poste, France Télécom, etc.) Il est actuellement conseiller scientifique de Netfective Technology (www.netfective.com)

Commentaires

Ce livre se veut un manuel pédagogique cohérent de la conception orientée objet, en s'appuyant sur les deux langages sans doute les plus utilisés dans l'industrie selon ce critère. Cependant, ce n'est pas parce que l'on utilise l'un ou l'autre de ces langages que l'on programme avec des objets. Il est donc logique de trouver d'abord un premier chapitre sur l'approche orientée objet, avec les concepts essentiels de cette approche. De ce point de vue, ils sont clairement introduits, et présentés de telle sorte à montrer en quoi ils influent sur la qualité des programmes qui en résultent.

Le deuxième chapitre présente les éléments de base de la programmation dans ces deux langages : structure de contrôle, types, concept

de classe, etc. Cette présentation simultanée dans les deux langages conduit à passer sans arrêt de l'un à l'autre et réciproquement. Cela peut nuire à la clarté du discours surtout lorsque les différences sont parfois subtiles. Pour ma part, n'ayant pas utilisé ces langages depuis quelques années, j'ai eu parfois un peu de mal à suivre. Qu'en sera-t-il pour un débutant? Les renvois « en avant » ne sont pas toujours les bien venus : aller les voir est souvent prématuré.

Le troisième chapitre aborde un problème fondamental, et souvent négligé par les programmeurs : la complexité logicielle. Il montre assez clairement la différence entre la performance d'un algorithme et celle du langage de programmation qui le met en œuvre. L'utilisation des types abstraits de données montrent la séparation nécessaire entre les règles régissant le comportement d'un objet et sa représentation concrète en machine. La généricité est ensuite présentée comme un moyen pour favoriser le passage du type abstrait de l'objet à cette représentation.

L'étude des composants logiciels « collection » dans le chapitre suivant est l'occasion d'aborder quelques structures de données essentielles en informatique, avec un bon compromis entre la construction *ex nihilo* et l'utilisation des composants présents dans les bibliothèques standards des langages

Annonces

ges. Cette présentation a l'avantage de mettre en avant la conception par types abstraits tout en rappelant qu'il n'y a pas lieu de refaire ce qui existe déjà.

L'étude des langages Java et C++ ne serait pas complète si on n'abordait pas quelques aspects spécifiques, comme par exemple l'héritage et le polymorphisme, le typage, ou les exceptions et leur utilisation. Cela est fait dans les derniers chapitres et c'est aussi la justification des renvois « en avant » que l'on trouve dans les chapitres précédents.

Dans l'ensemble, il s'agit d'une étude cohérente et complète de ces langages. Dommage que la présentation des concepts soit parfois polluée par la syntaxe issue du C de ces langages, mais l'auteur n'y est pour rien à moins d'alourdir le discours en utilisant en plus un langage plus propre comme Eiffel. Les chapitres se terminent avec un bref résumé et sont complétés par des exercices. On peut regretter une bibliographie un peu limitée et répartie dans l'ensemble des chapitres.

Christian Carrez

Fonctionnement de l'association

Calendrier des réunions

Conseil d'administration	jeudi 4 février 2010, de 10h à 17h
Conseil d'administration	jeudi 1er avril 2010, de 10h à 17h
Conseil d'administration	jeudi 3 juin 2010, de 10h à 17h
Conseil d'administration	jeudi 8 juillet 2010, de 10h à 17h
Conseil d'administration	jeudi 7 octobre 2010, de 10h à 17h
Conseil d'administration	jeudi 9 décembre 2010, de 10h à 17h
Assemblée générale	2 février 2011

Comptes rendus du conseil d'administration

Compte rendu du CA du 1^{er} Avril 2010

Participants : Anne Caillet
– Christian Carrez – Christine Choppy - Christine Crochepeyre – Bruno Defude - Pascal Estrailier-Stéphane Genaud - Annie Geniet – Daniel Herman – Colin de la Higuera - Jean-Christophe Janodet - Brigitte Le Pevedic - Sébastien Lefèvre - Hervé Martin – Isabelle SimploRyl

1 – Bulletin

La Liste des institutionnels recevant le bulletin va être revue. Y seront ajoutés : le Ciruisef, Pasc@line, l'EPI, le Syntech, le CNU...

2 – Trésorerie de Specif

Les démarches officielles de changement de trésorier (Bruno Defude succède à Elisabeth Murisasco) sont en cours. Cela devrait donc être opérationnel sous peu. Pour le moment, les encaissements de chèques sont bloqués.

Le congrès de Tours : il y a eu 89 inscriptions payantes (dont 6 sont en attente). Compte tenu des subventions prévues, les comptes sont

à l'équilibre.

Adhésions : il y a à ce jour 45 adhésions de personnes morales et 217 adhésions de personnes physiques.

Jean-Christophe Janodet doit envoyer un courrier de relance auprès des anciens adhérents des années passées.

Il est également envisagé de proposer des tarifs plus faibles pour inciter les départements d'enseignement à adhérer.

3 – CNRS

L'institut INS2I a été créé, et une équipe de gestion dirigée par Philippe Baptiste a été mise en place. La phase de mise en œuvre est maintenant lancée.

Specif souhaite pouvoir s'impliquer dans le développement de l'institut, et soutenir la discipline informatique au sein du CNRS. De ce fait, il apparaît comme souhaitable que Specif :

- soutienne un candidat informaticien au conseil scientifique du CNRS et
- présente des listes pour le conseil scientifique de l'institut INS2I.

De cette façon, Specif, qui avait clairement demandé la création de cet institut, lui apporte son soutien lors de la phase de mise en œuvre. Par ailleurs, les candidats présentés ou soutenus par Specif permettront de relayer les messages entre l'institut et la communauté.

Un groupe de travail constitué de Isabelle Simplot-Ryl (vice présidente recherche), de Pierre Lescanne et de Colin de la Higuera est chargé de lancer un appel à candidature et de constituer les listes d'ici le 16 avril. Par ailleurs, ils rédigeront la profession de foi qui indiquera la volonté de Specif de voir l'institut pérennisé, et sa volonté que la communauté soit représentée dans sa diversité au sein des conseils, et enfin, réaffirmera la volonté de transparence et de communication entre l'institut et la communauté des chercheurs et des enseignants chercheurs.

L'appel à candidature pour le conseil scientifique du CNRS sera adressé à la liste des dir-lab.

4 – Journée recherche

Une journée recherche sur le thème

de l'alliance de recherche Allistène aura lieu le 7 juillet. Il est prévu d'inviter les 6 membres fondateurs qui sont : les grandes écoles, la CPU, le CNRS, l'INRIA, l'Institut des Telecom, le CEA. Cette alliance, née en décembre 2009, est actuellement en pleine construction. Son rôle est de contribuer aux orientations scientifiques et à coordonner leur mise en œuvre. Pour cela, 6 groupes programmatiques ont été mis en place. L'objectif de la journée est de permettre à la communauté de rencontrer ce nouvel acteur du paysage de la recherche, afin d'en comprendre les missions et le fonctionnement.

5 – International

Colin de la Higuera, VP à l'international, réprecise ce que sont les missions de Specif par rapport à l'international : Il y a un travail de **représentation**, afin de défendre y compris sur la scène internationale, la communauté dans sa diversité ; il y a un rôle d'**information** : il s'agit de collecter des informations sur ce qui se passe ailleurs, et de les diffuser ; il y a un volet de **réflexion sur l'accueil** des étrangers en France : regarder ce qui existe pour en tirer des bilans et voir ensuite si des propositions d'améliorations peuvent émerger ; et enfin regarder ce qui peut être proposé aux doctorants en terme d'internationalisation.

Pour répondre à ces missions, il apparaît qu'il faut maintenir voire renforcer les interventions d'E/C étrangers lors des différents colloques et autres journées organisés par Specif.

Une réflexion peut aussi être amorcée sur les actions de Specif envers les autres pays francophones. La présence de Specif lors des colloques du Ciruisef est une première réponse.

En ce qui concerne l'IFIP, il est proposé que le président et le VP international représentent Specif lors du prochain congrès IFIP qui aura lieu en juillet. Cela étant,

l'implication de Specif au sein de l'IFIP est freinée par le manque de visibilité et le manque de relations industrielles de Specif.

En ce qui concerne Informatique Europe, Christine Choppy (ex-présidente de Specif) fait partie du board. Mais Specif n'est pour l'instant pas adhérente, car a priori les adhérents sont plutôt des départements ou laboratoires, ou éventuellement des regroupements d'au plus 5 structures. Il y a actuellement 7 membres français dans Informatics Europe.

Enfin, en ce qui concerne Eqanie, il est important d'y être pour savoir ce qui s'y passe, mais pas avec l'idée de voir déployer ce type d'évaluation en France.

6 – Relations avec le monde industriel

Un membre du CA doit s'impliquer dans les relations avec les industriels. L'une de ses premières missions sera de participer, en collaboration avec Pasc@line, à une journée sur le thème du lien entre formations et Industries. Sébastien Lefèvre accepte de prendre en charge pour un temps cette mission.

7 – Journée des doctorants

L'idée de base d'une telle journée est de lancer une action envers les doctorants, ce qui n'existe pas à l'heure actuelle. Ceci contribuerait à renforcer la visibilité de Specif. Une telle journée pourrait être adossée au congrès (journée du mercredi, précédant l'AG). Afin que les aspects financiers ne soient pas bloquants, Specif pourrait prendre en charge les déplacements. La journée s'articulerait autour de tables rondes sur des thèmes tels que « Comment faire un dossier pour candidater au CNRS ? » (Bruno Durand a indiqué qu'il était volontaire pour animer une telle table ronde), ou bien « Comment faire un dossier pour le CNU ? ».

Les invitations à participer pourraient être adressées aux associa-

tions de doctorants et aux laboratoires qui pourraient mandater un ou des représentants de leurs doctorants.

La journée 2011 se tiendra le 2 février, l'AG le 2 février au soir, et le congrès les 3 et 4 février. L'annonce sera faite dès septembre ou octobre.

8 – Site pédagogique

La forme d'un tel site reste encore floue. Il existe déjà pas mal de choses disponibles sur le net : université numériques, site du collège de France etc... Il existe une profusion de documents accessibles. Le rôle que pourrait jouer Specif dans ce paysage n'est toujours pas clair.

Une piste consisterait à réaliser des enregistrements de cours de personnalités de renom, et à les ajouter à la plateforme de lecture. Ceci permettrait à Specif de construire une « mémoire » des cours des personnalités les plus marquantes, et cela permettrait de rendre accessible à tous les qualités pédagogiques des grands noms de l'histoire de l'informatique. Specif aurait pour rôle de choisir les intervenants et les interventions à intégrer. Specif pourrait pour l'année prochaine se fixer l'objectif de réaliser deux enregistrements (il faut que le système puisse se mettre en place).

Dans l'état actuel, des choses, le projet n'est pas encore assez mûr, mais le projet d'un portail francophone sur de lecture reste une piste à suivre.

9 – Divers

Suite à leur rencontre avec Eric Grégoire et Jacqueline Vauzeille, Colin de la Higuera et Jean-Pierre Peyrin ont publié dans le bulletin les réponses apportées à leur questionnaire ainsi qu'une analyse personnelle des réponses apportées.

En ce qui concerne l'informatique au lycée, Laure Petrucci et Jean-Pierre Peyrin ont participé aux

réunions avec l'EPI. Il semble important que les universités fassent une offre pour lancer la formation des enseignants qui seront appelés à assurer les enseignements d'informatique au lycée. Specif relaiera l'appel d'offre dès qu'il sera lancé.

Compte rendu du CA du 3 juin 2010

Participants : Christian Carrez – Christine Crochepeyre – Bruno Defude - Pascal Estrailier - Daniel Etiemble - Rémi Eyraud - Annie Geniet – Daniel Herman – Colin de la Higuera - Jean-Christophe Janodet – Stéphane Lavirotte - Brigitte Le Pevedic - Sébastien Lefèvre - Hervé Martin – Jean-Pierre Peyrin – Suzanne Pinson - Michel Rivell - Isabelle Simplot-Ryl

1 – DGRI

Pascal Estrailier indique que le ministère lance un appel à recrutement pour 4 postes au sein du service de la stratégie. Les frais de mission afférents à ces postes ne seront pas pris en charge, il est donc préférable que les candidats soient parisiens (!). L'un des profils concerne la gestion de tout ce qui a trait à l'Europe au sein des STIC. Les trois autres postes portent sur les domaines informatique et pluridisciplinarité, informatique et sécurité, et enfin, automatique et robotique.

2 – Le printemps pédagogique 2010

La journée du 2 juin s'est déroulée de manière très positive. Elle a donné lieu à de nombreux et fructueux échanges sur le thème des écoles doctorales. Les transparents sont mis à disposition de la communauté sur le site de Specif, et les comptes rendus de cette journée feront l'objet de la lettre de septembre. Il est par ailleurs décidé de poursuivre la réflexion lancée au cours la journée par des interviews de responsables d'ED : l'ED

maths-info d'un établissement de grande taille (Lyon) et celle pluridisciplinaire d'un établissement de taille plus modeste (Poitiers). Jean-Pierre Peyrin et Annie Geniet se chargeront de ces interviews, sous réserve de l'accord des personnes sollicitées.

3 – Relations avec les entreprises

Sébastien Lefèvre a accepté d'être le chargé de mission de Specif auprès des entreprises. Sa première mission consiste à renforcer les liens entre Specif et Pasc@line. Par ailleurs, il est envisagé d'organiser une journée portant sur des sujets liés entreprises (le printemps industriel de Specif). Les thèmes envisagés concernent : la valorisation de la recherche, la création de Start-Up, la place donnée aux entreprises au sein de la formation, la VAE et la formation continue, les liens existant entre les chercheurs et les entreprises (passerelles etc...), la veille technologique, la propriété intellectuelle... Parallèlement, une rubrique « Université et Industrie » pourra être créée dans le bulletin. Dans un premier temps, Sébastien Lefèvre est chargé de la formalisation des thèmes potentiels. Il lancera ensuite l'un d'entre eux dans le bulletin.

4 – Journée Recherche

La prochaine journée Recherche portera sur les nouveaux paysages de la recherche : le ministère et Allistène, le CNRS et l'INS2I, l'INRIA... Les nouvelles équipes y seront présentées. La journée permettra de faire un tour d'horizon de l'actualité avec les nouveaux acteurs de la recherche, centré sur les nouvelles structures. Isabelle Simplot-Ryl se charge de mettre en place le calendrier en accord avec les responsables des structures concernées, et de l'organisation de la journée.

5 – Congrès 2011

Le prochain congrès aura lieu à

Grenoble du 2 au 4 février 2011. L'un des thèmes portera sur l'histoire de l'informatique, il est donc prévu d'inviter Pierre-Eric Mounier Kühn, ainsi que de demander à l'ACONIT de participer : exposé et présentation de l'exposition. Le reste du congrès s'articulera autour du thème « Informatique et Société » :

- Aspects historiques : qu'en faire ? Quelle place leur donner dans nos enseignements ? Les personnes pressenties pour animer ce point sont G. Dovek, C. Fleury et P. Lescanne.
- Appropriation de l'informatique par la société
- La bio-informatique
- Informatique et législation (avec Alex Tük, président de la CNIL ?)
- Les réseaux sociaux : les aspects scientifiques, et les impact sociologiques
- Point de vue du groupe « Ethique et TIC », piloté par le CNRS et le ministère

Un programme plus précis sera élaboré au fur et à mesure, en accord avec les personnes invitées, qui pourront définir les points qu'elles souhaitent aborder.

Le groupe local d'organisation est en cours de constitution. Il est décidé d'étendre les activités d'Anne Caillet afin qu'elle puisse s'occuper de la logistique et des inscriptions. Une enveloppe de 3000 € est prévue à cet effet. Christian Carrez se charge de la confection de l'affiche.

La journée du 2 février sera dédiée aux doctorants, et portera sur l'après-thèse. Brigitte Le Pevedic et Suzanne Pinson se chargent de la mettre en place. Cette journée devrait largement s'organiser sous la forme d'ateliers.

6 – Informatique au lycée

Les choses suivent leur cours. Une option Informatique sera proposée à la rentrée 2012. Pour l'heure, l'urgence est de former les enseignants

Fonctionnement

du secondaire qui assureront ces enseignements. Les universités devraient être sollicitées à cet effet. La formation s'organiserait autour d'une journée par semaine pour les enseignants volontaires. Par contre, aucune décharge ne semble prévue à cet effet. De plus, aucune information n'a été diffusée auprès des universités quant à la mise en œuvre. En particulier, aucun appel clair n'a été lancé. Seules quelques universités se sont malgré tout préparées, et seront prêtes à la rentrée. Mais le flou demeure quant aux personnes et aux structures qui devront piloter l'ensemble, les recteurs restent muets sur le sujet.

Par ailleurs, un certain nombre de questions apparaissent, dans l'hypothèse de la mise en place de ces formations : faut-il les reconnaître par un diplôme ? Si oui, de quel niveau ? Délivré sur la base d'épreuves traditionnelles, ou bien de VAE ? L'avis du groupe ITIC sera sollicité sur ce point.

7 – INS2I

Specif présente des candidats aussi bien au niveau du conseil scientifique de l'institut que du conseil scientifique du CNRS. Il y a eu un nombre important de candidatures (mais de personnes qui n'étaient pas forcément adhérentes à Specif), ce qui illustre bien l'implication de la communauté. Il est maintenant important de soutenir les listes. Le vote (par correspondance) a lieu du 10 juin au 8 juillet. Un appel à vote est envoyé sur les listes. Il est relayé par le site de Specif, accompagné des professions de foi, des CV des candidats, et des modalités de vote.

8 – Préparation des élections du CNU

Il faut commencer à se préparer dès à présent aux prochaines élections. Celles-ci correspondront à un changement des missions du CNU. Il faudra que Specif prenne position quant au fonctionnement du CNU,

afin d'avoir une vision sereine de la prochaine équipe. Daniel Etiemble, président actuel de la section 27, précise qu'il ne sera pas candidat à sa succession. Il faut donc que Specif trouve une personne qui prenne la tête de la liste Specif et qui soit susceptible d'assurer la présidence de la section. Afin de lancer les choses, une réunion pourrait avoir lieu en septembre, qui aurait pour mission de réfléchir au principe de l'évaluation. Une personne du CA devra donc animer un groupe de réflexion, qui fera émerger les positions de Specif, trouvera les candidats et la tête de liste qui aura pour rôle de porter les positions de Specif. Daniel Herman est sollicité.

Daniel Etiemble précise qu'aucune position claire n'a émergé des discussions au sein du CNU actuel sur la manière de mener à bien les évaluations. Tout le monde s'accorde pour constater l'éclatement du métier, des choses de plus en plus variées se cachent désormais sous la même appellation. Cette diversification aura nécessairement un impact sur les promotions. Tout le monde semble également tenir au maintien de la section dans son intégrité. Par contre, les positions sur les évaluations sont plus diverses : certains souhaitent que les évaluations ne soient faites qu'à destination des personnes concernées, afin de les aider dans leur métier, mais qu'elles ne soient pas transmises aux instances supérieures ; d'autres pensent qu'il faut les faire remonter, mais à partir de consignes claires, par exemple en ce qui concerne les pourcentages attendus de notation A, afin que ces évaluations servent de base pour les promotions, les PES etc... Les prochaines élections se joueront autour de ce thème. Il faut donc donner une position claire aux listes Specif. Cela étant, les points de vues émanant du CNU actuel et des débats au sein de la communauté montrent qu'il sera difficile de faire émerger une position commune, adoptée par

tous les candidats, difficulté renforcée par le fait qu'il faudra trouver le double de candidats (64 personnes).

Il semble nécessaire dans ce contexte de repréciser le sens des listes Specif : ce sont des listes non thématiques, qui veulent échapper à tout communautarisme, non élitistes, qui ont vocation à représenter la communauté dans sa diversité et qui s'appuient sur des principes de transparence, et le respect de la qualité.

Daniel Etiemble a rédigé un certain nombre de documents dans le cadre de ses fonctions de président. Il propose de les transmettre au CA, pour supporter le débat, qui devra être élargi à la communauté. Daniel Herman propose qu'une première réunion ait lieu, qui rassemble les anciens élus de Specif. Son objectif serait de faire émerger des idées s'appuyant sur les expériences des mandatures précédentes. Une telle discussion pourrait avoir lieu en octobre ou novembre. Ensuite, dans une étape ultérieure, le débat sera ouvert à la communauté. Ceci pourrait s'articuler avec le congrès, sous la forme d'un atelier.

Compte-rendu du CA du 7 juillet 2010

Participants : Anne Caillet - Christine Crochepeyre - Bruno Defude - Sylvie Despres - Annie Geniet - Colin de la Higuera - Jean-Christophe Janodet - Stéphane Lavirotte - Brigitte Le Pevedic - Hervé Martin - Lhouari Nourine - Laure Petrucci - Jean-Pierre Peyrin - Suzanne Pinson - Florence Sedes - Isabelle Simplot-Ryl

1 – Changement de présidence et renouvellement du CA

Il est décidé de lancer dans la lettre de septembre un appel à candidature pour le renouvellement du CA. 10 postes seront à pourvoir, et pour au moins 4 d'entre eux (voire

5), par des personnes extérieures au CA.

Par ailleurs, dans un souci d'efficacité de la mise en place de la nouvelle équipe, Hervé Martin annonce son intention de démissionner de ses fonctions de président dès le mois de décembre. Comme il quitte le CA à la fin de l'année, cette démission anticipée laissera un petit temps commun aux deux présidents afin d'assurer la continuité du fonctionnement du CA et de l'association. Le nouveau président portera donc le projet de Specif au moment du congrès. Le bureau sera de toute façon élu par le nouveau CA à l'issue de l'assemblée générale de février 2011.

Les candidats sont invités à se déclarer lors du CA du 7 octobre.

Par ailleurs, Bruno Defude est chargé de regarder les statuts de Specif afin de vérifier qu'ils sont toujours en cohérence avec le fonctionnement actuel du CA (en particulier de son renouvellement). Le cas échéant, il proposera les amendements nécessaires.

2 – La journée Recherche

Initialement prévue le 7 septembre, la journée a été déplacée au 27 septembre, pour tenir compte de l'actualité sociale. Elle s'intitulera « Structure et Programmation de la Recherche » et elle est organisée par Isabelle Simplot-Ryl. Le programme prévisionnel est le suivant :

Matin : Nouveautés dans les structures

- L'INS2I par Philippe Baptiste (45 minutes)
- L'INRIA par Michel Cosnard (45 minutes)
- La coordination INRIA/CNRS : par Philippe Baptiste et Jean-Pierre Verjus (45 minutes)

Après-midi : La programmation de la recherche

- Allistene
- L'ANR
- Le rôle de programmeur des

universités

- Les chantiers en cours du ministère

Les intervenants de l'après-midi ne sont pas encore figés, Isabelle Simplot-Ryl doit contacter un certain nombre de personnes pour cela.

Le lieu de la journée n'est pas encore fixé non plus, les négociations avec différents établissements sont en cours.

Specif prend en charge le repas de midi et le café d'accueil.

3 – Le congrès de Grenoble

Anne Caillet fait un point sur l'organisation qui est bien en place. Les réservations d'amphis et de salles sont faites (à l'IUT de Grenoble) et le budget prévisionnel est équilibré.

Programme prévisionnel :

Le congrès commence par une journée (le 2 février) dédiée aux doctorants (organisée par B. Le Pevédic et S. Pinson) :

10h-10h15 : Présentation de Specif

10h15 – 11h : Présentation du paysage de l'enseignement et de la recherche en informatique en France. Par P. Estrailier ?

11h – 11h15 – Pause

11h15 – 12h – Candidater et travailler au CNRS par B. Durand

12h – 12h45 : Candidater et travailler à l'INRIA par A. Petit

12h345 – 14h15 – Repas

14h15 – 15h – Candidater et travailler à l'université par D. Etienne

15h – 16h30 – Table ronde sur les métiers de la recherche dans l'industrie – Avec D. Trystram, un représentant de Valoridoc, un représentant de l'ANR, un représentant d'un incubateur, un représentant d'une association de doctorants en sciences

16h30 – 18h – Ethique de l'organisation et des pratiques de la recherche - avec L. Letellier et J.G.

Ganascia.

L'Assemblée Générale de Specif se tiendra de 18h à 19h, et sera suivie d'un cocktail.

Le thème du colloque est « Informatique et Société ». Il se déroule en collaboration avec l'ACONIT, qui achèvera à ce moment là son cycle de conférences, et son exposition. Le congrès Specif marquera la fin de son cycle anniversaire.

Le programme prévisionnel du congrès est le suivant (en particulier, les orateurs pressentis doivent confirmer leur présence) :

Jeudi 3 février

9h – 9h15 - Mot d'accueil

9h15 – 10h – Les réseaux sociaux - Fabien Gandon

10h – 10h 30 – Pause

10h30 – 11h15 – Epistémologie de l'informatique – Gilles Dowek

11h15 – 12h – Complémentarité humain – machine – Mise en perspective historique – Jacques Pitrat

12h – 12h 30 - Discussion

12h30 – 14h – repas

14h- 14h45 – Enseignement et recherche en informatique – Une vision ibérique – par M. Silva (Saragosse)

14h45 – 16h – Table ronde : Société et Confidentialité – avec un représentant du CRES, Chantal Engelhart, Alex Türk, un responsable de « copain d'avant », Manuel Zacklad. Chaque orateur disposera de 5 à 10 minutes pour intervenir avant le débat plus global.

16h – 16h30 – Pause

16h30 – 18h – Prix de thèse

18h – Programme social (à préciser, différentes options sont à l'étude)

Vendredi 4 février

9h – 9h45 – Histoire de l'informatique – Pierre-Eric Mounier-Kühn

9h45 – 10h15 – Pause

10h15 – 11h30 – Ateliers

Atelier 1 – Faut-il intégrer des élé-

Fonctionnement

ments de l'histoire de l'informatique dans nos formations ? animé par J.P. Peyrin, C. Crochepeyre et P. Lescanne

Atelier 2 – Faut-il intégrer les aspects sociétaux et éthiques dans l'enseignement et la recherche ? animé par C. De la Higuera et J. C. Janodet

11h30 – 12h – Restitution des ateliers et clôture

12h : Visite du musée (?) + repas

Liste des personnes à inviter :

Représentant de copain d'avant : J.C. Janodet

G. Gandon : S. Lavirotte

G. Dowek : J.P. Peyrin

M. Zacklad : S. Desprès

J. Pitrat : S. Desprès

M. Silva : L. Petrucci

A. Türk : H. Martin

C. Engelhart : C. de la Higuera

Représentant du CRES : S. Pison (?)

4 – Informatique au lycée

Une table ronde rassemblant deux représentants de la SMF, J.P. Peyrin, D. Monas (représentant les classes prépas) et G. Dowek s'est tenue. La SMF est très partie prenante de l'introduction de l'informatique, en partie en ce qui concerne l'introduction de l'algorithmique dans les programmes de seconde.

Le prochain printemps pédagogique de Specif (2011) pourrait porter sur ce thème :

- Point sur ce qui a été fait en terme de formation des enseignants
- Prendre acte des enjeux actuels

La décision ultime appartient au prochain bureau, mais il serait intéressant d'anticiper pour avoir le temps d'organiser la journée, en particulier afin de s'assurer de la présence des orateurs voulus.

La discussion sur l'attribution d'un diplôme aux personnes ayant suivi

la formation (pour mémoire, de l'ordre de 500h thématique réparties sur 2 ans, pour des enseignants volontaires ne bénéficiant d'aucune décharge) n'a pas abouti. Specif devra néanmoins prendre position dans les plus brefs délais, ce point sera donc à l'ordre du jour du prochain CA (7 octobre). La proposition qui semble cependant émerger serait d'attribuer une licence d'informatique aux enseignants concernés.

Compte rendu du CA du 7 octobre 2010

Participants : Anne Caillet – Christine Choppy - Christine Crochepeyre – Bruno Defude – Rémy Eyraud - Annie Geniet – Colin de la Higuera - Jean-Christophe Janodet – Stéphane Lavirotte - Brigitte Le Pevedic – Sébastien Lefèvre - Pierre Lescanne - Hervé Martin – Antoine Petit - Jean-Pierre Peyrin – Michel Riveill - Florence Sedes

Invités : Elsa Angelini (CS INS2I) – Hubert Comon-Lundh (CS INS2I) – Daniel Etiemble (CNU 27) - Clémence Magnien (CS INS2I) – Pierre Marquis (CNU 27) - Michel Raynal (CS INS2I) – Pierre Weil (CS INS2I)

1 – Rencontre avec les élus de Specif

L'INS2I doit se mettre en place le 9 décembre. Il a donc semblé opportun au CA de Specif de rencontrer les élus Specif au conseil de l'INS2I ainsi qu'au CNU pour échanger sur leur rôle au sein des différentes instances.

Daniel Etiemble, président du CNU, présente le bilan du travail des élus et les perspectives. Pour lui, les élus de Specif ont travaillé dans la continuité de ce qui s'était fait les mandatures précédentes, et en harmonie avec les élus des autres listes et les membres nommés. Mais les choses changent : les tâches d'éva-

luation se rajoutent aux missions du CNU, et la communauté est loin d'avoir une position homogène. Trois positions émergent : oui à une évaluation nationale ; non, car ce n'est pas faisable dans les conditions prévues ; oui à une évaluation mais qui serait uniquement à destination des collègues pour les aider dans leur carrière et ne serait pas transmise aux universités pour servir de socle à la modulation des services.

Le ministère a lancé un appel pour que certaines sections testent le fonctionnement avec les nouvelles missions. Du fait de l'absence de position consensuelle en son sein, la 27^{ème} section ne s'est pas portée volontaire. Par ailleurs, les sections sont chargées de mettre en place les évaluations. Il apparaît donc que cette mise en place sera l'enjeu des prochaines élections. La liste Specif devra se positionner sur ce point, en tenant compte de la position de la communauté dans son ensemble (la base doit se sentir représentée, pas seulement les dirigeants). Cela étant, l'évaluation aura lieu, donc sans doute faut-il davantage réfléchir à l'organisation et aux destinataires des évaluations (si le ministère ne tranche pas). Le message de Specif doit donc évoluer, ne plus se situer sur le seul point de vue déontologique, d'autant que la transparence est maintenant inscrite dans la loi. Il faut cependant toujours essayer de garantir la représentativité (géographique et thématique) de la communauté. L'un des soucis de Specif a toujours été de garantir la qualité scientifique des élus. Il est à craindre que la multiplicité des nouvelles tâches dévolues aux membres du CNU rende difficile le maintien d'une activité de recherche. Une autre crainte concernant la forte augmentation des dossiers à traiter (de 300 dans le cadre des promotions, on passera à près de 1000 dossiers à évaluer) est la difficulté à limiter l'effet rapporteur. Lors des promotions, une

erreur peut être réparée dès l'année d'après, les points de vue des rapporteurs sont débattus. Avec 1000 dossiers, la position des rapporteurs ne pourra plus être discutée, et donc l'harmonisation des positions sera plus difficile.

En ce qui concerne le comité national du CNRS, le fonctionnement semble être le même : les élus travaillent en harmonie avec les autres membres du comité. Les origines des élus ne créent pas de dissensions. Le conseil de l'institut sera composé pour partie d'élus et pour partie de membres nommés. Afin de faciliter les interactions entre les élus et Specif, le principe de rencontres avec le CA semble intéressant et utile. Cela permettra aux élus, via les compte-rendus, de rendre compte devant les électeurs de leur travail. Mais pour l'heure, le rôle et le mode de fonctionnement des conseils ne sont pas connus. Un travail important qui s'annonce consistera dans un premier temps à définir le périmètre de l'institut INS2I, ses frontières, par exemple via l'établissement d'une liste de mots clés. A ce titre, le conseil devra donc faire de la prospective scientifique, qui aura en particulier une incidence que les profils de postes, et globalement sur la politique de recrutement. Le conseil devra avoir un rôle de clarification des thèmes, en veillant à ne rien oublier. Et il faudra veiller à ce que l'INS2I ne se recroqueville pas sur quelques gros laboratoires et leurs thèmes, et à ce que sa dimension scientifique soit claire, afin qu'il ne devienne pas une société transverse de services. Il faut donc faire du lobbying, afin de défendre notre place, occuper l'espace à l'international (où les informaticiens sont peu présents) comme à l'échelon national (ministère etc..). On note également que la prépondérance des aspects technologiques dans les attendus, s'exprimant en particulier dans les projets de type ANR, constitue un frein à une production scientifique

de qualité.

En bilan : globalement, l'ensemble des débats à venir devra se faire en liaison avec le comité national et le CNU, et être porté devant la communauté dans sa globalité.

L'interaction entre les élus de Specif et le CA doit être maintenue, et la communauté doit être informée des actions et des débats au sein des différents conseils. Pour cela, des interviews des élus expliquant la mise en place de l'institut pourront être proposées dans le bulletin, un dialogue pourra s'établir via le web : un onglet concernant l'INS2I pourra être créé sur le site de Specif, où les élus pourront déposer des informations diverses. Enfin, des débats incluant les membres de la communauté pourront être proposés.

Par ailleurs, l'évolution de Specif vers un statut de société savante serait semble-t-il largement apprécié, et Specif devrait centraliser la réflexion sur l'identité et le périmètre de la science informatique (par exemple en organisant une journée « Prospectives scientifiques »), participer au financement de certaines conférences nationales... Une telle évolution nécessitera un débat lors de l'assemblée générale.

Par ailleurs, les listes pour le CNU devront être prêtes pour le 15 mars 2011, afin que chaque candidat puisse déposer un CV et une déclaration de candidature sur Antares entre le 15 mars et le 2 avril. Les listes doivent comporter 16 titulaires et 16 suppléants. Afin de lancer la réflexion sur une profession de foi des élus, une première réunion rassemblant les élus des précédents CNU doit être organisée. Brigitte Le Pevedic et Daniel Herman se chargent de la mettre en place.

2 – Le congrès

Les intervenants pressentis pour la journée des doctorants ont répondu favorablement (sauf le syntec). 43 doctorants se sont inscrits.

Annie Geniet est chargée de la gestion de la table ronde portant sur le thème « Sécurité et Confidentialité ». Les personnes concernées par cette table ronde sont : Chantal Engelhardt (déjà contactée par Colin de la Higuera), Manuel Zaclad (Contacté par Jean-Pierre Peyrin et Sylvie Desprès), un représentant de la Direction Générale du Enseignement Intérieur (contacté par Jean-Christophe Janodet).

3 – Formation en informatique des professeurs de lycée

Les formations ont été initiées dans certaines académies.

Les étudiants interrogés n'attendent pas nécessairement qu'un diplôme leur soit attribué à la clé, mais au moins une certification qui reconnaisse le travail accompli. Par ailleurs, suivre la formation sans aucune décharge s'avère très lourd.

Cela étant, fournir un diplôme permet d'associer une exigence de qualité à l'enseignement de l'informatique. Cela permet également d'ancrer l'idée qu'enseigner l'informatique nécessite de posséder un diplôme d'informatique, et il faudrait s'aligner sur le master pour ne pas dévaloriser l'enseignement de l'informatique. Mais dans l'état actuel, si le niveau L semble faible par rapport au contenu, le niveau master serait trop élevé. Il est décidé d'aborder le problème dans le cadre du prochain bulletin, sous la forme d'une tribune « Pourquoi il paraît important que cette formation soit diplômante », rédigée par Jean-Pierre Peyrin et Colin de la Higuera.



Bulletin d'adhésion

Année civile 2011

Tarifs :

Personne Physique :	30 €	Tarif normal
	15 €	PostDoc, en poste depuis ≤ 2 ans, retraités
	0 €	Doctorants
Personne Morale :	250 €	moins de 50 permanents
	500 €	de 50 à 100 permanents
	1 000 €	de 100 à 150 permanents
	1 500 €	de 150 à 200 permanents
	2 000 €	au delà de 200 permanents

Adhésion en tant que Personne Physique :

- M. Mme/ Mlle
 Chercheur Enseignant-chercheur Doctorant PostDoc Autre

- Nom :
- Prénom :
- Adresse postale :
- Adresse électronique :
- Organisme (Enseignement/Recherche) :

Adhésion en tant que Personne Morale :

- Organisme :
- Sigle Etablissement :
- Directeur :
- Adresse postale :
- Adresse électronique :

Adresse d'expédition du bulletin :

Règlement :

Montant de la cotisation : €

- Virement bancaire à la poste
 RIP : 20041 01016 0655097D037 30 (Précisez votre Nom – adhésion SPECIF 2011)
 Chèque à l'ordre de SPECIF
 Bon de commande

Les cotisations sont à transmettre à :
Secrétariat SPECIF LIG – ENSIMAG – Bâtiment D
BP 72 38402 SAINT MARTIN D'HERES CEDEX
 Mail : secretariat-specif@polytech.unice.fr Fax: 04 76 82 72 87

Les correspondants Specif en 2010

ZONE	Nom	Prénom	MAIL
AMIENS	FERMENT	Didier	Didier.Ferment@sc.u-picardie.fr,
ANGERS	RICHER	Jean-Michel	jean-michel.richer@univ-angers.fr,
ANGLET	MARQUESUZAA	Christophe	Christophe.Marquesuzaa@iutbayonne.univ-pau.fr,
AVIGNON	BENSLIMANE	Abderrahim	abderrahim.benslimane@univ-avignon.fr,
BELFORT	COUTURIER	raphaël	Raphael.Couturier@univ-fcomte.fr,
BELFORT	KOUKAM	Abderrafiâa	abder.koukam@utbm.fr,
BESANCON	NICOD	Jean-Marc	Jean-Marc.Nicod@lific-univ-fcomte.fr,
BORDEAUX	BAUDON	Olivier	olivier.baudon@labri.fr,
BREST	LE PARC	Philippe	Philippe.Le-Parc@univ-brest.fr,
CAEN	SAQUET	Jean	Jean.Saquet@info.unicaen.fr,
CHAMBERY	CARRON	Thibault	thibault.carron@univ-savoie.fr,
CLERMONT	NORRE	Sylvie	norre@moniot.univ-bpclermont.fr,
COMPIEGNE	BOUFFLET	Jean-Paul	Jean-Paul.Boufflet@utc.fr,
EVRY	LE GALL	Pascale	legall@lami.univ-evry.fr; pascale.legall@epigenomique.genopole.fr
GRENOBLE	MONTANVERT	Annick	Annick.Montanvert@iut2.upmf-grenoble.fr,
GRENOBLE	VILLANOVA	Marlène	marlene.villanova-oliver@imag.fr,
GUADELOUPE	GRANDCHAMP	Enguerran	engrandch@univ-ag.fr,
LA ROCHELLE	AUGERAUD	Michel	michel.augeraud@univ-lr.fr,
LANNION	DELHAY-LORRAIN	Arnaud	arnaud.delhay@univ-rennes1.fr,
LE HAVRE	COLETTA	Michel	coletta@iut.univ-lehavre.fr,
LE MANS	TEUTSCH	Philippe	Philippe.Teutsch@univ-lemans.fr,
LENS	GREGOIRE	Eric	gregoire@cril.univ-artois.fr,
LILLE	CLERBOUT	Mireille	Mireille.Clerbout@lil.fr,
LILLE	RAVIART	Jean-Marie	jean-marie.raviart@univ-valenciennes.fr,
LIMOGES	SAUVERON	damien	damien.sauveron@xlim.fr,
LITTORAL	BASSON	Henri	basson@lil.univ-littoral.fr,
LYON 1	EXCOFFIER	Thierry	thierry.excoffier@liris.cnrs.fr,

Les correspondants Specif en 2010

ZONE	Nom	Prénom	MAIL
LYON 3	BOULANGER	Danielle	danielle.boulangier@univ-lyon3.fr,
LYON ECL	DAVID	Bertrand	Bertrand.David@ec-lyon.fr,
LYON ENS	LESCANNE	Pierre	Pierre.Lescanne@ens-lyon.fr,
LYON INSA	AUGE-BLUM	Isabelle	isabelle.auge-blum@insa-lyon.fr,
MARNE LA VALLEE	RINDONE	Giuseppina	Giuseppina.Rindone@univ-mlv.fr,
MARSEILLE	ESPINASSE	Bernard	bernard.espinasse@iustpim.u-3mrs.fr,
MARSEILLE	GRANDCOLAS	Stéphane	stephane.grandcolas@univmed.fr,
MARSEILLE	TALBOT	Jean-Marc	jean-marc.talbot@lif.univ-mrs.fr,
MARTINIQUE	HUNEL	Philippe	Philippe.Hunel@martinique.univ-ag.fr,
MARTINIQUE	LAPIQUONNE	Serge	Serge.Lapiquonne@martinique.univ-ag.fr,
METZ	HEULLUY	Bernard	bernard@iut.univ-metz.fr,
MONTPELLIER	ROCHE	Mathieu	mroche@lirimm.fr,
MULHOUSE	LORENZ	Pascal	pascal.lorenz@uha.fr,
NICE	RIVEILL	Michel	michel.riveill@unice.fr,
ORLEANS	DURAND-LOSE	Jérôme	Sylvie.Guillore@lifo.univ-orleans.fr,
PACIFIQUE	TALADOIRE	Gilles	gilles.taladoire@univ-nc.nc,
PARIS	COT	Norbert	cot@math-info.univ-paris5.fr,
PARIS	DE SABLET	Georges	Georges.de-Sablet@parisdescartes.fr,
PARIS	PETTIT	Antoine	antoine.petit@inria.fr,
PARIS 1	ROLLAND	Colette	rolland@univ-paris1.fr,
PARIS 11	BERTHELOT	Gérard	berthelot@iee.cnam.fr,
PARIS 13	CHOPPY	Christine	Christine.Choppy@lipn.univ-paris13.fr,
PARIS 6 JUSSIEU	GENIUS	Daniela	daniela.genius@lip6.fr,
PARIS 6 SCOTT	GUESSOUM	Zahia	Zahia.Guessoum@lip6.fr,
PARIS 8	BENSIMON	Nelly	informations@iut-orsay.fr,
PARIS CNAM	CROCHEPEYRE	Christine	christine.crochepeyre@cnam.fr,
PARIS DAUPHINE	PINSON	Suzanne	suzanne.pinson@dauphine.fr ; pinson@lamsade.dauphine.fr,

Les correspondants Specif en 2010

ZONE	Nom	Prénom	MAIL
PARIS ENS CACHAN	FINKEL	Alain	finkel@svs.ens-cachan.fr,
PARIS INRIA	CHARPIN	Pascale	Pascale.Charpin@inria.fr,
PAU	LEFER	Wilfrid	wilfrid.lefer@univ-pau.fr,
POITIERS	GENIET	Annie	annie.geniet@ensma.fr,
RENNES	GRAZON	Anne	Anne.Grazon@irisa.fr,
REUNION	MARCENAC	Pierre	marcenac@univ-reunion.fr,
ROUEN	HANCART	Christophe	Christophe.Hancart@univ-rouen.fr,
ROUEN	ITMI	Mhamed	itmi@insa-rouen.fr,
SAINT ETIENNE	EZEQUEL	Philippe	philippe.ezequel@univ-st-etienne.fr,
STRASBOURG	EYTAN	Michel	eytan@dpt-info.u-strasbg.fr,
STRASBOURG	GANCARSKI	Pierre	gancarski@unistra.fr,
SUISSE	COURANT	Michele	Michele.Courant@unifr.ch,
TELECOM BRETAGNE	BRIAND	Michel	michel.briand@enst-bretagne.fr,
TOULON	RAMADOUR	Philippe	philippe.ramadour@univ-tln.fr,
TOULOUSE	DE MICHIEL	Marianne	michiel@iut-bagnac.fr,
TOULOUSE 1	SIBERTIN-BLANC	Christophe	sibertin@irit.fr,
TOULOUSE 2	COULETTE	Bernard	coulette@univ-tlse2.fr,
TOULOUSE IUT	BENSADOUN	Olga	olga.bensadoun@iut-tlse3.fr,
TOULOUSE IUT	SEDES	Florence	florence.sedes@irit.fr,
TOURS	DI SCALA	Robert	discala@univ-tours.fr,
TOURS	MAKRIS	Pascal	makris@univ-tours.fr,
VANNES	FLEURQUIN	Régis	Regis.Fleurquin@iu-vannes.fr,
VERSAILLES	EMAD	Nahid	Nahid.Emad@prism.uvsq.fr,

Certaines zones n'ont pas de correspondants. Nous invitons les collègues intéressés à se faire connaître en envoyant un mail à secretariat-specif@polytech.unice.fr

